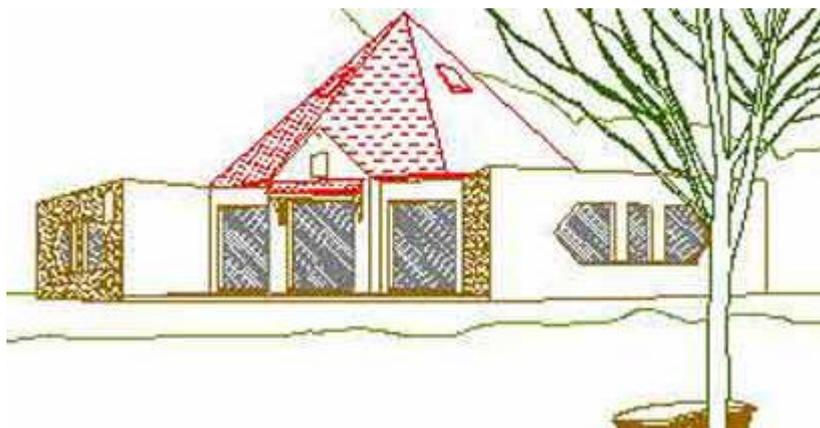


# Rencontres InterSEL – Plazac 2001

## Comptes-rendus des ateliers



# Sommaire

## Ateliers Sel'idaire

<b>Atelier « Route des Stages »</b> .....	<b>5</b>
animé par : Roland Carbone (Sel Gabare)	
<b>Ateliers « Route des SEL»</b> .....	<b>7</b>
animé par : André Miard	
<b>Atelier: « Rapprochement Route des Stages – Route des SEL »</b> .....	<b>8</b>
animé par : Roland CARBONE - SEL GABARE (33)	
<b>Atelier: « Journal Echanges »</b> .....	<b>9</b>
<b>Atelier: « Inter-Information»</b> .....	<b>10</b>
<i>Communication internationale : Pourquoi ? Quels outils ? Le point sur l'actualité</i>	
animé par : Marie Hélène Sautet (SEL Foyen)	
<b>Atelier « Internet – WebSel »</b> .....	<b>13</b>
animé par : Alain Bouhier – Jean-Luc Girard –Jean-Paul Quentin	
<b>Atelier « Internet Selidaire dans les SEL»</b> .....	<b>16</b>
animé par : Denis Arbel (Sel de Paris)	
<b>Atelier- « Circulation de l'info dans les SEL»</b> .....	<b>17</b>
animé par : Hervé Milesi (sel 81)	
<b>Atelier « J.E.U. »</b> .....	<b>20</b>
animé par : Daniel Delarasse (Sel24 ) et Winston (33)	
<b>Atelier: « Atelier Systémique »</b> .....	<b>22</b>
<i>Systèmes d'échanges et de proximité</i>	
animé par : Dominique (Sel ORB), Michèle (Sel 65 ) Alain Bouyer du (SEL Vendée)	
<b>Atelier « Secrétariat de Sel'idaire»</b> .....	<b>23</b>
animé par André Miard	
<b>Atelier « Rencontres annuelles InterSEL»</b> .....	<b>29</b>
animé par : Alain Bouhier (sel de Caen)	
<b>Atelier « AG de Selidaire»</b> .....	<b>33</b>
animé par : André Miard	

# ATELIERS - DEBATS

<b>Atelier « Economie Solidaire».....</b>	<b>39</b>
<i>Rencontre avec Philippe Boursier du Ministère du secrétariat d'Etat à l'économie solidaire</i>	
<b>Atelier « Gestion des crédits et participation démocratique».....</b>	<b>41</b>
animé par Jean-Paul Quentin (Selavie – 24 )	
<b>Atelier « Evaluation de la valeur des échanges par le temps ».....</b>	<b>43</b>
Animé par Jean-Luc Tardivel (sel Annecy)	
<b>Atelier « SEL et IMPOT » .....</b>	<b>45</b>
animé par : Lionel Monti (sel Optim)	
<b>Atelier « SEL Jeunes» .....</b>	<b>47</b>
<i>Un complément indispensable</i>	
animé par : Sonia (Sel Jeunes Annecy)	
<b>Atelier « SEL et Ecovillages» .....</b>	<b>49</b>
animé par : Jean Luc Girard (Montpellier)	
<b>Atelier « La place des femmes dans les SEL» .....</b>	<b>51</b>
animé par Brigitte Pruvost (Sel Gabarre)	
<b>Atelier «L'expérience économique D'Auroville».....</b>	<b>55</b>
animé par : Marc et Lily Desplanques (Plazac)	
<b>Atelier « Démocratie participative» .....</b>	<b>56</b>
animé par : Claude Périgaud (Paris)	
<b>Atelier « Economie distributive».....</b>	<b>58</b>
animé par : Jean Grenier (Sel La clé d'échanges – 47 )	

# **ATELIERS Sel'idaires**

## **Atelier Sel'idaire « Route des Stages »**

*animé par : Roland Carbone (Sel Gabare)*

*Mardi 21 août 2001*

*Participants : 40*

Compte-rendu : Marie-Christine BOUCHEZ - Christine 6 –

### **ORDRE DU JOUR**

- 1) Tour de table : présentation des participants
- 2) Présentation de la Route des Stages.
- 3) Nouveau catalogue.
- 4) Travail de l'équipe de la route des stages pendant l'année écoulée.
- 5) Discussion libre : rapprochements Route des Stages et Route des SEL

#### ***1) Tour de table : présentation des participants***

Chacun se présente lors d'un rapide tour de table.

#### ***2) Présentation de la Route des Stages.***

Roland présente la plaquette décrivant la Route des Stages ; il précise que celle-ci est disponible à l'accueil et qu'il serait bon que chaque SEL en possède une pour qu'il y ait un maximum de correspondants locaux.

La route des stages a pris naissance lors de la rencontre INTERSEL à Salvagnac (99) grâce à la mobilisation d'une dizaine de personnes. Le site de la Route des Stages est gratuit et accessible à tout membre d'un SEL ou du JEU : <http://route.stages.free.fr> , dont le catalogue d'offres et demandes est accessible aux participants à l'aide d'un code " identificateur " et d'un mot de passe unique communiqué à tous.

Un réseau de correspondants locaux relaie l'information auprès de son SEL ou de ceux qui en font la demande et fait remonter les offres et demandes des sélistes à l'équipe de la Route des Stages. L'information est aussi disponible par la liste de diffusion : [route-stages@club.voila.fr](mailto:route-stages@club.voila.fr)  
La charte stipule que les formations lors des stages ne se font qu'en grains de SEL ou de JEU uniquement, seuls les frais annexes peuvent être réglés en francs (électricité, location de salle, matériaux, ...)

#### ***3) Nouveau catalogue.***

Roland rappelle le nom des membres de l'équipe technique (Sabine Gilles, Françoise Pasquale, Sylvie Oberseither, Jean Luc Girard, Thierry Mattio et Roland Carbone) et présente le nouveau catalogue rédigé cette année par Françoise Pasquale, du SEL d'Avignon. Il explique ensuite comment utiliser le nouveau catalogue (notamment grâce aux 3 entrées disponibles : une par type de stage, un numéro chronologique des stages et une par le nom des annonceurs) disponible à l'accueil de Plazac et également téléchargeable sur internet (site Route des Stages).

#### ***4) Travail de l'équipe de la route des stages pendant l'année écoulée.***

Elaboration en cours d'un nouveau logiciel qui permettrait à chaque séliste d'effectuer une mise à jour permanente de ses propres offres et demandes et de récupérer le catalogue à jour en temps réel. C'est la partie la plus importante du travail en cours et elle a fait l'objet de 2 réunions Route des Stages au mois d'avril 2001.

**5) Discussion libre : rapprochements Route des Stages et Route des SEL**

Les espoirs de rapprochement Route des SEL / Route des Stages n'ont pas pu se concrétiser cette année.

Le but était que la Route des SEL ajoute à son catalogue des informations de la Route des Stages et que la Route des Stages diffuse par Internet les renseignements de la Route des SEL par l'intermédiaire de ses correspondants locaux.

Aucune autre proposition concrète n'a émergé de cette discussion.

Roland fait appel à toutes les bonnes volontés compétentes pour renforcer l'équipe.

## Ateliers Sel'idaire « Route des SEL»

*animé par : André Miard*

*mardi 21 août / mercredi 22 matin et a.midi/*

Trois réunions, concernant la route des Sels, se sont tenues à Plazac.

Lors de la première réunion, après un rappel historique des difficultés de fonctionnement de la Route durant l'année écoulée, un certain nombre de propositions tendant à transformer les règles en vue d'une simplification de la gestion, ont été faites (en particulier par Françoise Pasquale et Lionel du SEL Optim). Par ailleurs, les adhérents de la Route, présents à cette réunion (environ 50) ont décidé que la réunion prévue le lendemain serait une AG de la Route des Sels

### **Assemblée Générale :**

A cette AG, les propositions faites la veille ont donc été soumises au vote. Il en est résulté les décisions suivantes :

#### **1/ Nouvelle cotisation pour 2002 ( pour les adhérents individuels ou pour les Sels) :**

- 10 Euros pour l'année et 5 Euros pour une adhésion après juillet
- + 1/6° de nuitées (pour la rémunération en nuitées des personnes qui assurent la gestion de la Route, s'ils le demandent

#### **2/ Edition d'un catalogue par an avec envoi d'additifs en cours d'années.**

#### **3/ Deux modes d'adhésion :**

a/ comme auparavant, l'adhésion peut être à titre individuelle (cotisation complète avec réception individuelle du catalogue)

b/ adhésion par l'intermédiaire de son Sel qui cotise à la Route ; Dans ce cas on ne paye que 3 Euros, on figure dans le catalogue mais on ne reçoit pas personnellement le catalogue; c'est le Sel qui reçoit un seul exemplaire pour tous ses adhérents à la Route

#### **4/ Suppression de la comptabilité centralisée des nuitées.** L'adhérent transfère directement ses comptes de nuitées sur son compte local

L'enregistrement des échanges de nuitées se fera sur un "Carnet de voyage" fourni à chaque adhérent par la Route des Sels

Dans le but d'apprécier le volume des échanges, le Carnet de voyage sera renvoyé à la Route en fin d'année

#### **5/ L'ASSOCIATION "Route des Sels" est un atelier de Selidaire et aura donc un siège au CA de Sel'idaire.**

L'AG a ensuite élu un CA de 11 membres et 2 groupes de travail se sont mis en place ( l'un pour la création d'un nouvel outil de gestion des adhérents, l'autre pour assurer le suivi de cette gestion )

### **Le CA c'est ensuite réuni :**

- il a élu un Président (Jean Grenier), un trésorier (Sylvain Macé), une secrétaire (Oria Bleuet). Il a pris un certain nombre de décisions afin de mettre en route un fonctionnement efficace :

- Création d'une liste de diffusion facilitant la communication entre ces membres.
- Contact avec JM Roger, concepteur du logiciel existant.
- Mise en place de relais de la Route au sein des Sels.

**Atelier Sel'idaire :**  
**« Rapprochement Route des Stages – Route des SEL »**

*animé par : Roland CARBONE - SEL GABARE (33)*

<i>date</i>		<i>participants</i>
<i>Jeudi 23 août 2001 matin</i>		

**Rapporteur : Roland CARBONE**

Le compte-rendu de l'atelier des rencontres INTERSEL 2000 a été largement repris, la Route des SELS ayant très peu fonctionné cette année, toutes ces propositions sont encore d'actualité.

Les adhérents de la Route des Stages se posent très souvent la question :  
“ Ce stage m'intéresse,... mais qui va m'héberger ? ”

Le rapprochement de la Route des Stages avec la Route des SELS semblait donc indispensable, d'autant qu'il est essentiellement d'ordre logistique, la déontologie des deux “ routes ” étant identique (vérification des offres, motivation des participants, etc...)

La Route des Stages fonctionne avec un réseau de correspondants locaux qui reçoit ses informations par Internet. Aussi, elle propose de mettre ce réseau à la disposition de la Route des SELS pour en diffuser les informations. Une fiche pratique de fonctionnement de la Route des SELS sera créée sur le modèle de celle de la Route des Stages et disponible via ce réseau et sur le site de la Route des Stages.

Dans la mesure où la Route des SELS envoie ses informations par la poste, elle propose de grouper l'envoi, avec les courriers de la Route des SELS, d'autant de pages d'informations de la Route des Stages, n'engageant pas un surcroît d'affranchissement.

Des articles de présentation des deux Routes sont disponibles sur Sel-Textes et sur le site de la Route des Stages pour diffusion dans les bulletins locaux.

Les témoignages des adhérents des deux Routes seront collectés et présentés sur leurs listes et sites (la création d'un site “ Route des Sels ” est envisagée).

**Propositions retenues en 2000 :**

- Les séjours linguistiques annoncés dans le catalogue de la Route des Stages.
- Les échanges de logements annoncés dans le catalogue de la Route des SELS.

Pas de nouvelle proposition en 2001

## Atelier Sel'idaire : « Journal Echanges »

*animé par :*

*Vendredi 24 août 2001 matin*

*participants*

Le numéro 7 d'Echanges a été expédié aux abonnés cet été

Brigitte Pruvost et Daniel Delarasse travaillent actuellement à la fabrication de la maquette du futur numéro 8 d'Echanges qui devrait paraître cet automne.

L'équipe d'Echanges, composée de 14 personnes, est en train de choisir parmi une vingtaine de textes, ceux qui seront publiés dans ce numéro.

L'équipe d'Echanges ne demande qu'à s'élargir, sachant que nous travaillons essentiellement par internet pour sélectionner, choisir et mettre en forme le journal. Il faut donc être informatisé et avoir accès à Internet pour participer à cela.

Toutes les propositions seront les bienvenues pour assurer la durée de ce lien supplémentaire entre les SEL et entre eux et les associations parentes du monde entier dont nous nous efforçons de donner des nouvelles régulières.

Les participants ayant des talents de maquettistes sont évidemment les bienvenus.

A Plazac, notre décision de confier chaque numéro à un rédacteur en chef tournant qui assure la recherche et le groupement des articles et des photos autour d'un thème choisi a été confirmée.

De même pour le montant de l'abonnement qui reste fixé à 60 Frs pour 6 numéros.

Nous souhaitons également retrouver un rythme de publication trimestriel.

Les futurs thèmes proposés sont les suivants :

- Economie sociale et solidaire, (coordination Mylène Rémy ) Pour le N8
- Sel et Temps choisi, (coordination François Plassard) qui devrait rejoindre notre équipe.
- Un dossier sur les femmes et un sujet sur le thème du Désir proposés par Brigitte Pruvost et François Plassard.
- une interrogation d'Alain Bertrand, du Sel de Paris sur : « Le Sel est-il soluble dans l'utopie ? »

Nous sommes ouverts à toute suggestion concernant les thèmes de nos futurs dossiers, ainsi qu'à des textes venant des quatre coins des SEL.

Naturellement l'idéal est que leur rédacteur puisse le saisir et l'envoyer par mail sur la liste sel-textes à laquelle il peut facilement s'inscrire, en précisant « texte en ligne ». Cependant si un texte sur papier est posté, suffisamment à l'avance, et adressé au rédacteur en chef d'un des prochains numéros, nous pourrons le scanner.

Les abonnements à Echanges sont gérés par Brigitte Pruvost( 6, place Jacques Gélot 33310 Lormont, tel/fax : 05 56 74 21 45. Portable 06 11 01 98 53. Email : : brigitte.pruvost@free.fr. C'est elle qui assure la gestion du compte bancaire spécifique du journal, indépendant de celui de Sel'Idaire.

Les courriers ou mails que vous adressez à Sel'idaire ou au travers du site [www.selidaire.org](http://www.selidaire.org) lui sont également transmis.

Vous pouvez vous procurer les anciens numéros d'Echanges :

- Soit par internet : téléchargement sur le site [www.selidaire.org](http://www.selidaire.org)
- Soit par correspondance : 10 F le numéro.

## **Atelier Sel'idaire : « INTER-INFORMATION »**

Communication internationale : Pourquoi ? Quels outils ? Le point sur l'actualité

*animé par : Marie Hélène Sautet (SEL Foyen)*

*Lundi 20 août 2001 a.midi*

*Participants : 25*

### **1 – INTRODUCTION : Marie-Hélène -DESERT SAUTET (SEL Foyen)**

#### ***Bref historique :***

- fin mai 2001, première Rencontre européenne des systèmes d'échanges non monétaires de Bruxelles organisée par Lunaria (association italienne) à laquelle ont participé plusieurs adhérents des SEL de France concernant des échanges d'infos entre les systèmes d'échanges
- le 23 août 2000, un atelier-débat : " Communication internationale entre les SEL : Espéranto " a été précédemment constitué autour de Pantaleo Rizzo (SRI des Pouilles ITALIE) lors de la rencontre 2000 à Saint Jean Le Blanc ; La communication étant difficile, l'Espéranto a été proposé comme langue de travail et une initiation d'une heure a eu lieu. Des Allemands, Italiens, Irlandais et Belges ont participé.
- Fin juillet 1998 a eu lieu à Viols-le-Fort (34) une rencontre Internationale en Espéranto avec des participants des SEL de France au CIEPAD sur l'initiative d'Emile Mas et René Ballaguy (SEL de Cergy)
- Un petit groupe de travail en Espéranto a été lancé sous la forme d'une liste d'inter information sans modérateur.

Les questions qui se posent aujourd'hui sont :

Quels outils peut-on se donner pour continuer ?

Comment faire pour passer l'info quand dans d'autres pays il y a déjà des choses existantes ?

Qu'est-ce qu'on a à demander ou pas à des instances internationales éventuellement ?

#### ***Tour de table***

En Belgique, le système d'indemnisation du chômage entraîne un contrôle social fort qui entrave le développement des SEL.

Yves Durand d'Aragon présente une situation comparative des Sels en Alsace et des Tauschkreisse allemands, beaucoup plus nombreux et plus actifs.

#### ***Présentation de la délégation d'Amérique du Sud :***

Jândi Caetano de Matos – ARQUITETURA ALTERNATIVA BRAZIL – nous évoque des cercles d'échanges dans le milieu agricole (semences). Cette initiative lancée par le Mouvement des Sans Terre, regroupe plus d'un million et demi de personnes.

Tania Aguerrreberere – EXPERIENCE IN VIVING AS A GROUP (Group-live) URUGUAY nous parle des liens avec l'Argentine

En Uruguay, les "clubes de troque" sont récents et inspirés des pratiques argentines, à Buenos Aires 200 000 personnes font fonctionner en permanence ce qui devient un véritable système de spéculation comparable à l'économie "ordinaire".

Pour éviter cela en Uruguay, le système est subdivisé et organisé en réseau.

Dans le sous-continent, les échanges internationaux apparaissent forts et l'information circule entre les différents pays, Argentine, Uruguay, Brésil et aussi Chili.

André Dufour, présente le projet de l'architecte américain Stephan Hawranick : l'utilisation du temps libre des adultes d'un groupe (500h/an/pers pendant 30 ans) pour auto-construire les habitats de chacun en matériaux sains, au moyen d'hypothèques-temps. Le dossier de S.Hawranick expose comment il parvient à cette estimation du temps. Cette communication illustre l'activité et la réflexion sur les SEL par delà les frontières. Elle s'adresse particulièrement à l'architecte brésilien Jandi, présent à Plazac.

Il existe en France des "territoires libérés" de l'économie marchande, du business mondial, de l'empire de la finance et de l'exploitation de l'homme par l'homme. Par exemple : L'écommune Libre de La Vieille Valette (

<http://collectif.valette.free.fr> 04 66 25 32 62) et les communautés de Longo Mai (04 92 73 05 98 près de Forcalquier). En quelque sorte, c'est "l'étranger" car ces 2 territoires innove en définissant leur propre fonctionnement social, culturel, économique et politique (libertaire en ce qui concerne la Vieille Valette).

Ces 2 lieux ont des réflexions et pratiques d'échanges très poussées, parfois assez critiques par rapport aux SELs qui sont considérés comme réformistes. Ils considèrent que les SELs ne remédient pas au problème fondamental, et ce d'autant plus que les SELs ne cherchent pas à être à l'origine d'une économie alternative significative (cf. article : Les SEL = Club de Boulistes dans le dernier n° d'Echange) Une critique émanant de Longo Mai est que dans les SELs, on continue à compter.

Un autre point pourrait être creusé dans notre groupe de travail : Le GEN (Global Ecovillage Network) mène une réflexion sur la monnaie. Bernard Lieater, l'une des références en matière de monnaie sociale, en fait partie. Cf. article ([http://passerelles.eco.free.fr/Printemps\\_00/GENAbondanceDurableFr.htm](http://passerelles.eco.free.fr/Printemps_00/GENAbondanceDurableFr.htm)) et les articles du débat qui s'ensuivit.

Par ailleurs, depuis plus de 10 ans, un ensemble d'ONG utilise en Europe un système de paiement au moyen de l'ECO. Cet éco a un taux de convertibilité avec les monnaies nationales qui avantage les pays pauvres. Par exemple (à la louche), si une revue coûte 100 Eco, ça fera 50 Mark, soit 180 Francs, mais ça ne fera que 500 Roupies (soit 100 Francs).

## **2 - POIDS DES FACTEURS LINGUISTIQUES**

Le constat d'une meilleure circulation de l'information dans des pays où les obstacles géographiques et économiques sont bien plus grands qu'en Europe, conduit à penser que le principal obstacle au partage d'expériences en Europe est la diversité linguistique.

Lors de la rencontre de Bruxelles, les seules langues de travail étaient le français et l'anglais; Les Grecs et les Italiens n'ont pas pu s'exprimer dans leurs langues nationales. La traduction de certains concepts a constitué un véritable obstacle ; par exemple en anglais " money " désigne à la fois la monnaie et l'argent, concepts distincts dans les autres langues.

Si le constat de cette difficulté fait l'unanimité, il n'en va pas de même pour ce qui concerne les moyens proposés pour y remédier.

Certains pensent que la meilleure solution passe par un outil commun qui ne serait pas une langue nationale et reprennent la proposition faite lors de l'interSel 2000 de développer la pratique de l'Espéranto comme outil de communication.

Ils estiment qu'un apprentissage, qui ne réclame pas de grands moyens matériels, permet en un temps relativement court de donner un niveau de pratique suffisant pour échanger même sur les notions les plus complexes. L'économie et la régularité de cette langue permettent en effet d'exprimer rapidement toutes les nuances des langues nationales de manière compréhensible par tous les locuteurs de cette langue, en toute neutralité.

D'autres pensent que seules les langues nationales peuvent véhiculer une culture et qu'il est préférable de se donner les moyens d'assurer des traductions correctes, plutôt que d'apprendre une langue supplémentaire dont l'efficacité est limitée.

Pour d'autres encore, il est possible de travailler avec des langues de travail principales comme l'anglais.

Ce débat, ouvert à plusieurs reprises lors de l'atelier, restera ouvert.

Une initiation à l'Espéranto sera proposée pendant la durée de la rencontre afin de permettre à celles et ceux qui le souhaitent d'approcher de manière plus concrète les principes de cette langue.

## **3 – PROPOSITION DE LUNARIA**

Lors de la rencontre de Bruxelles, l'association Lunaria a proposé aux organisations représentées de participer à la réalisation d'un ouvrage sur les systèmes non monétaires en Europe.

Lunaria n'a pas de prétention à l'exclusivité de cette démarche et se propose d'en être le fédérateur selon des formes qui restent à définir.

A titre personnel, l'une des participantes françaises (Pascale Delille) a accepté de participer à l'élaboration d'un questionnaire ; Mais il n'y a pas eu de réponse pour les Sels français, les participants ne pouvant se considérer comme des représentants.

Il a donc été convenu que cette proposition serait faite lors de l'intersel 2001.

Les participant à l'atelier sont donc invité à donner leur avis sur cette proposition et à indiquer de quelle manière ils pensent que cette participation pourrait être mise en œuvre.

Il est suggéré que le groupe qui pourrait se constituer pour y participer devienne un atelier de Sél'idaire. Toutefois il importe que tous ceux qui sont intéressés puissent s'y adjoindre. Une liste (jointe en annexe) est mise en circulation au sein de l'atelier qui pourra être complétée par la suite.

### ***Des objectifs***

Il importe de définir des objectifs autour desquels pourra être articulée la réflexion sur les systèmes non monétaires :

- Les problèmes juridiques
- Les questions d'organisation
- Les problèmes financiers
- La question de la représentation
- La définition des concepts e la réalisation d'un glossaire commun
- La question de la langue

### ***Des moyens***

- La constitution d'une liste de diffusion sur Internet (qui à terme pourrait être fondue avec celle existant déjà) et la diffusion d'informations par courrier à tous les membres du groupe, la diffusion d'informations via Sél'idaire.
- La liste des participants à l'atelier qui figure en annexe en constitue le point de départ et a donc vocation à être complétée.

-----  
LISTE DES PERSONNES PRETES A PARTICIPER A L'ATELIER D'INTER-INFORMATION  
EUROPEENNE (avec Lunaria) VOIRE INTERNATIONALE SUR LES SYSTEMES NON-MONETAIRESS  
ALTERNATIFS ? (d'autres noms s'ajouteront au cours de cette rencontre)

Tania AGUERREBERE

[tatiuru@h.com](mailto:tatiuru@h.com)

Marie-Hélène DESERT-SAUTET

[mhsautet@a.com](mailto:mhsautet@a.com)

André MIARD

[a\\_miard@c.fr](mailto:a_miard@c.fr)

Thierry DESERT

[thides@w.fr](mailto:thides@w.fr)

Camille LE CAMUS

[camille.le\\_camus@i.edu](mailto:camille.le_camus@i.edu)

Jean-Luc GIRARD

[jeanlucgirard@o.fr](mailto:jeanlucgirard@o.fr)

Jândi Caetano DE MATAS

[jandimatos@i.com](mailto:jandimatos@i.com)

Omar KRAOUA

[okraoua@f.fr](mailto:okraoua@f.fr)

Yves DURAND D'ARAGON

SEL Solidarité 18 Rue des Alouettes 67540 03 88 29 26 26

Solange-Marie DOITRAND

[marie.solange@l.net](mailto:marie.solange@l.net)

Pascale DELILLE

[pascale.delille@f.fr](mailto:pascale.delille@f.fr)

## **Atelier Sel'idaire « INTERNET – Websel »**

*animé par : Alain Bouhier – Jean-Luc Girard – Jean-Paul Quentin*

*Mardi 21 août 2001 a.midi*

*Participants : 15*

Atelier sur l'initiative de : Alain Bouhier, Jean-Luc Girard, Jean Paul Quentin.

Rédaction de ce compte-rendu : Alain Bouhier

Rédaction de l'annexe : Jean-Luc Girard

Ont participé à cette réunion : Alain Bouhier ; Jean Paul Quentin ; Jean Luc Girard ; Hervé Milesi ; Marcelo Carpaneto ; Brigitte Pruvost ; Daniel Delarasse ; Alain Bertrand ainsi que diverses personnes qui nous ont rejoint en cours de discussion ainsi que Denis Arbel que nous sommes allés chercher en fin de réunion pour en discuter avec lui.

### **COMPTE RENDU DE L'ATELIER.**

#### ***Préalable :***

Initialement prévu pour le mardi matin, cet atelier devait être animé par Denis Arbel.

Suite à un empêchement de sa part, celui-ci a souhaité le faire reporter au vendredi matin.

Cet atelier a toutefois été maintenu sur l'initiative d'Alain Bouhier, de Jean Luc Girard et Jean Paul Quentin pour plusieurs raisons :

- 1 - Nous ne pouvions pas participer à l'atelier du vendredi car nous devions en animer d'autres au même moment.
- 2 - Nous savions que plusieurs personnes venaient à Plazac cet après-midi là pour participer précisément à cet atelier : dont Hervé Milesi, qui lui aussi devait animer un autre atelier le vendredi matin.
- 3 - Ces personnes n'étaient pas prévenues du changement de planning qui est intervenu au dernier moment (le matin même).

Nos discussions ont porté sur le site [www.selidaire.org](http://www.selidaire.org), son contenu, son amélioration possible.

Comme le nom de Denis revenait souvent et qu'il ne pouvait nous répondre, nous avons alors décidé de coucher sur le papier les diverses propositions de chacun, ceci dans le but de les lui transmettre pour l'atelier qu'il devait animer le vendredi suivant et auquel nous ne pouvions participer.

Vous trouverez donc en annexe la synthèse de ces propositions.

#### **1 - A propos du site [www.selidaire.org](http://www.selidaire.org):**

Si, dans l'ensemble, les participants reconnaissent à la fois la grande richesse du site et l'énorme travail fourni par Denis pour le tenir à jour, plusieurs points revenaient sans cesse sur le tapis :

- Manque d'interactivité sur le site : toutes les modifs souhaitées doivent passer par une seule personne.
- Complexité de l'arborescence et de l'organisation des pages : beaucoup d'utilisateurs ont du mal à trouver les informations sur le site.

#### ***Propositions pour améliorer le site : :***

- Hervé Milesi propose la création d'un deuxième espace totalement interactif, accessible dès la page d'accueil, avec d'un côté : le site selidaire actuel, de l'autre des pages conçues et modifiables en direct par les divers ateliers.

- Alain Bouhier propose (avec d'autres) de reprendre le concept de Jeff permettant à chaque SEL de mettre à jour lui-même les informations le concernant : Son adresse, ses contacts, etc... sous la forme

d'un formulaire sécurisé par un mot de passe, et comprenant, pourquoi pas une zone de saisie libre lui permettant d'y afficher des infos ou actualités : permanences, BLÉS, etc...  
L'idée de travailler sur un site pilote de type free (gratuit) est retenue.

Beaucoup d'aspects techniques et informatiques ont été abordés au cours de cette réunion. Il est difficile de les résumer ici. La préoccupation générale étant de trouver les meilleurs outils pour améliorer l'interactivité, l'ergonomie et la simplicité d'accès aux utilisateurs.

## **2 - A propos de l'atelier websel et de sa liste de travail :**

Cet atelier fonctionne mal :

- On n'y voit passer que des demandes de liens en général transmises par Denis.
- Aucun débat ou discussion concernant le contenu général du site, son ergonomie, son évolution.
- Peu d'information concernant l'activité d'Angela : sur quels dossiers travaille t elle ? Quel cahier des charges ?

### ***Propositions pour améliorer le fonctionnement de Websel :***

- Renforcement de l'équipe Websel. La plupart des participants sont d'accord pour y participer.
- Discussion de ces propositions sur cette liste

## **Conclusion :**

Un fort consensus s'est dégagé de cette réunion : .

- Élargissement de l'équipe WEBSEL, de manière à définir de manière plus collective le contenu du site de selidaire, ce qui ne remet absolument pas en cause l'énorme travail effectué par Denis, qui nous a affirmé d'ailleurs qu'il se réjouissait de voir l'équipe s'élargir.
- Ouverture vers plus d'interactivité de la part des différents acteurs de selidaire.

Tout le travail reste à faire. Nous nous sommes donnés 1 an pour travailler la -dessus.

La nouvelle équipe Websel est constituée des personnes suivantes (ordre alphabétique des prénoms) :

Alain Bertrand (Paris), Alain Bouhier (Caen), Angela actuellement stagiaire au sel de paris), Brigitte Pruvost (Bordeaux), Daniel Delarasse (Dordogne), Denis Arbel (Paris) France Mosconi(Paris), Hervé Milesi (Tarn), Jean Luc Girard (Montpellier), Jean-Paul Dumas (Gap), Marcelo Carpaneto (Tarn), Nicole Guilloteau (provinciale à Paris) Roland Carbone (Gabarre) Sabine Gilles (?)

Liste de travail [websel@yahooogroupes.fr](mailto:websel@yahooogroupes.fr), modérateurs Denis Arbel et Jean-Paul Dumas.

Abonnement à la liste sur cooptation de l'équipe. Liste ouverte à toute personne souhaitant participer à l'amélioration de nos sites internet.

## **ANNEXE : Propositions collectives pour l'atelier WEBSEL-Selidaire**

(document conçu dans le but d'être communiqué à l'atelier Internet Selidaire prévu le vendredi suivant)  
rédaction : Jean-Luc Girard à l'issue de cet atelier

### *Le site*

- Permettre l'interactivité entre sels et sélistes, et le site selidaire.
- Faciliter l'action et l'expression spontanée des sélistes, et éviter de devoir passer par une seule personne.
- Améliorer la visibilité et l'accessibilité des ateliers sur le site, et améliorer l'architecture
- Assurer la fidélité du site relativement aux sels et sélistes.
- **Que chaque SEL puisse mettre à jour ses coordonnées sur le site. Cela demande un travail informatique du même type que celui que la route des stages est en train de mener. (ainsi que certains sels).**
- **Créer sur free un espace internet appelé « selidaire interactif » ou « selidaire libre »,**
- **Cet espace sera accessible dès la page d'accueil du site (avec le fond arc-en-ciel).**
- Plusieurs personnes auront le code de modification de ce site, dont AB, Achille, JPQ, JLG...
- Cet espace sera un site pilote.
- Chaque atelier de selidaire pourra y développer un espace.
- On y trouvera aussi des liens vers les sites autonomes des ateliers, des zones d'élaboration et de proposition de pages HTML : les pages présentées sur ce site pourront être par la suite être validées et intégrées sur selidaire.org.

### *Fonctionnement démocratique*

- Les décisions qui engagent Selidaire ressortent d'un processus démocratique. Cela concerne notamment la communication interne et externe.
- D'une manière générale, il faudrait clarifier les statuts de selidaire relativement à un fonctionnement des ateliers.
- **La liste websel est la liste de décision pour tous les choix relatifs à selidaire sur internet, par question et réponses. Les personnes qui veulent participer s'y inscrivent, en particulier l'ensemble des webmasters de « selidaire interactif ».**
- Il y a actuellement 11 personnes sur websel, dans l'ensemble peu investies dans ce mode de décision. Le processus de négociation par internet a tendance à lasser les participants. Il n'y avait pas jusqu'à présent de processus de décision réellement défini. C'est bien de se rencontrer de visu.
- Sur websel, on recourra au vote par majorité aux deux tiers.

**Les points en gras, marqués ont rencontré un fort consensus des personnes présentes.**

Thierry Mattio, absent de cette réunion, nous a fait savoir qu'il souscrivait lui aussi à ces propositions et qu'il souhaitait également rejoindre l'équipe Websel.

## **Atelier Sel'idaire « Internet Solidaire dans les SEL»**

*animé par : Denis Arbel (Sel de Paris)*

*Vendredi 25 août 2001 matin*

*Participants : 12*

Animateur : Denis Arbel

Compte-rendu : Aline, Christine 6

Une douzaine de présents.

Nous avons fait un tour de table afin de savoir comment chaque SEL utilisait ou non Internet, quels en sont les avantages et inconvénients.

Nous nous rendons compte que :

1/ pratiquement tous les SEL présent sont connectés sur Internet de 2 « Branchés » à 160. Il s'avère que l'information est de toute façon difficile à faire passer surtout auprès de ceux qui ne se sentent pas concernés ; Certes les « non-connectés » peuvent paraître en déficit d'informations mais c'est aux « connectés » de faire l'effort de diffuser celle-ci par tous moyens appropriés : Soit oralement, soit par écrit. Une solution pour réduire l'écart entre sélistes serait que chaque adhérent possédant Internet fasse circuler l'info auprès d'un ou 2 sélistes

2/ Il apparaît simple de faire circuler les infos brèves style dates de BLE, rencontres, etc... mais les complications arrivent s'il s'agit de débats car il faut ou le transmettre « brut » ou en faire la synthèse ce qui demande un gros travail et un risque de modification du sens du message.

3/ Les débutants ont besoin d'un temps d'apprentissage qui n'est pas toujours possible de trouver dans le SEL et ensuite il reste le problème des pannes et « plantages » divers. Une demande d'interactivité se fait jour car cela augmente la facilité et la rapidité d'accès aux informations ; cela existe déjà dans certains SEL ; un accès plus direct aux informations serait apprécié sur le site SEL'idaire

Il est décidé de rejoindre l'atelier 2 « communication et information »

## Atelier- Sel'idaire « Circulation de l'info dans les SEL»

animé par : Hervé Milesi (sel 81)

Vendredi 24 août 2001 matin

Participants : 40

Notes prises par Roland Carbone Tapées par Marie-Christine Bouchez Cet atelier se réunit seul jusqu'à 11h15 puis sera rejoint par l'atelier « Internet Selidaire et dans les SEL ».

### 1- Idée de départ :

Il y a 2 pôles : ceux qui travaillent, qui produisent les infos et les adhérents des SEL qui souhaitent recevoir les infos et s'en servir.

Que se passe-t-il dans le SEL n ? J'aimerais bien savoir.

Il y a aussi ceux qui sont connectés sur Internet et ceux qui ne le sont pas.

### 2- Les réflexions des participants :

Saï d : - Le problème s'est posé à Strasbourg, il a essayé de parler des INTERSEL, de différentes réunions... il a essayé d'avoir les infos et s'est heurté à la passivité, et on lui a reproché aussi de diffuser les infos à l'extérieur, via l'Internet.

-Il y a des sujets importants pour un groupe SEL et il n'y a pas d'endroits pour en discuter.

Roland: Il explique le rôle des correspondants de la Route des Stages.

Daniel: Il soulève le problème des documents volumineux difficiles à faire circuler sous forme-papier et qui restent chez le président.

-Il y a le bulletin interne, on pourrait diffuser les infos des autres SEL, des Routes, du JEU... et faire remonter toutes les infos de ces bulletins vers Sél'idaire.

Hervé : Il rappelle que les bulletins internes peuvent être envoyés sur « [sel-textes@club-voila.fr](mailto:sel-textes@club-voila.fr) » ou « [milesi@c.com](mailto:milesi@c.com) ». Un correspondant « attraperait » les informations quand elles arrivent : ce serait intéressant de rédiger une petite feuille qui permettrait de créer une liste des contacts et de la transmettre aux correspondants.

Marie-Christine : Comment l'info circule dans notre Sel ? Nous avons un correspondant « Route des Stages » : à chaque réunion mensuelle, il apporte les documents-papier qui sont consultables sur place. Ceux qui le demandent peuvent en avoir des photocopies ; comme nous n'avons pas de cotisations en francs mais en grains de SEL, pour rémunérer le coût des photocopies, ceux qui veulent, donnent une somme d'argent que le trésorier du Sel crédite en grains sur leurs comptes. Pour ceux qui ne peuvent pas assister à cette réunion mensuelle, nous avons créé un réseau de correspondants plus locaux et, de cette façon, l'info circule. Dans l'autre sens, l'info peut circuler aussi : la fonction du correspondant est à double sens.

### 3 - Débat/Questions :

#### *Que manque-t-il ? :*

Décalage dans le temps entre ceux qui ont l'info électronique et ceux qui l'ont sur papier ; pour les SEL qui n'auraient pas Internet, on pourrait demander à Sel'idaire d'envoyer les infos papier quand il n'y a pas de correspondants : les SEL eux-mêmes pourraient payer aussi leurs photocopies.

#### *Quelles sont les infos à faire circuler ?*

- le journal « Echanges »
- la lettre de Sel'idaire
- les infos sur les rencontres nationales
- le catalogue de la Route des Stages
- les infos en provenance des ateliers de Sel'idaire
- les actu/agendas

#### *Proposition d'Hervé :*

Sur un simple A4, on pourrait envoyer bimestriellement l'essentiel des infos intéressantes, sur internet, pour ceux qui sont équipés et par courrier, pour les autres.

Roland : l'info sur internet peut être organisée (synthèse des débats particuliers), le correspondant local facilite la diffusion de l'info (comme dans le SEL Gabare)

Hervé : pour centraliser ces infos, il faudrait envoyer :

- a- ce compte-rendu
- b- la liste des correspondants
- c- la liste de travail sur internet.

pour fabriquer ce A4, on détermine une équipe parmi ces correspondants.

Jean-Luc Tardivel : Abouh essaye de créer une liste de correspondants unifiée à jour où seraient indiqués les noms des correspondants de tout type. Quand celle-ci sera au point, Jean-Paul Quentin ou Jean-Luc Tardivel assureront la maintenance de ce fichier.

Marine : Cette feuille A4 pourrait être archivée dans Sel-Textes et dans la documentothèque.

Hervé : Cette feuille pourrait s'appeler « Correspondances »

#### *Composition de l'équipe de « Correspondances »*

- Hervé Milési (ouvrira la liste)
- Abouh (fournira la liste correcte des SEL et des correspondants (de tous types) déjà connus)
- Roland Carbone (transférera les infos de la Route des Stages)
- Jean-Luc Tardivel (peut-être)
- Muriel Bansard (SEL du Perche)

Hervé fera avec le compte-rendu un papier explicatif envoyé aux correspondants avec la lettre de Sel'idaire.

*Nous sommes rejoints par les membres de l'atelier n°4 (Internet Selidaire et dans les SEL)*

## **COMPTE-RENDU COMMUN AUX 2 ATELIERS**

*Notes de Roland Carbone et de Marie-Christine du SEL de Cocagne  
Tapées par Marie-Christine Bouchez*

Après avoir brièvement évoqué le compte-rendu des 2 ateliers, nous abordons le vif du sujet :

### **Comment faire passer l'info à un maximum de personnes ?**

#### ***1 - Constat***

On constate que certaines personnes ne tiennent pas à être informées : soit qu'elles soient dans les SEL « pour remplir leur « caddy » soit que l'information ne les intéresse pas à ce moment là

Plusieurs solutions sont évoquées :

- soigner l'accueil et préciser l'éthique du SEL
- mettre en place un système de parrainage
- profiter de chaque rencontre pour réexpliquer et diffuser les infos

#### ***2 - Les correspondants locaux qui recevront « Correspondances » :***

Pour laisser le temps à chaque SEL de s'organiser, il est proposé d'envoyer, sur une durée de quelques mois « Correspondances » à tous les sélistes connectés (environ 3000 adhérents), donc tous les correspondants déjà répertoriés la recevront. A l'intérieur de chaque SEL, les adhérents décideront s'ils veulent continuer à recevoir « Correspondances »

#### ***3 – Qualité des infos***

Il faut veiller à la qualité et la mise en page des infos, car il est constaté que plus un document est attractif, plus il est lu.

#### ***4 – Sel-net***

Sel-net est un outil de communication électronique ; il est largement utilisé : quelques personnes ( 3 à 10) écrivent toutes les semaines, une quinzaine interviennent 3 à 4 fois par mois et 85% n'écrivent que 1 ou 2 fois par an. Cela n'empêche que les messages sont lus et diffusés.

## **Atelier Sel'idaire « JEU »**

*animé par : Daniel Delarasse (Sel24 ) et Winston (33)*

*mercredi 22 août 2001 a.midi*

*Participants :60*

*Note de la rédaction :*

*Ce compte-rendu est en 2 parties :*

*1/ Le compte rendu de l'atelier proprement dit rédigé avant l'AG par ses animateurs.*

*2/ Le complément apporté lors de l'AG au cours de laquelle un atelier selidaire JEU a été créé afin de poursuivre la réflexion sur le JEU.*

### **Compte rendu de l'atelier MER 22/8/1 de 15H à 19H à Plazac :**

Cet atelier s'est très bien déroulé et a eu jusqu'à une soixantaine de participants environ. Daniel Delarasse a fourni les informations tandis que Marcelo distribuait la parole pendant les débats.

#### **1°) L'historique du JEU**

L'origine remonte à l'association REEL (SEL 66) en 1996 qui utilisait la feuille de richesse partagée.

L'évolution s'est poursuivie en 1997 par la volonté de faire de l'interSEL.

Puis Daniel Fargeas s'éloigna de REEL pour lancer le carnet du JEU.

A partir de 1998 le JEU s'étend progressivement en France et plusieurs pays.

#### **2°) Fonctionnement du JEU**

Normalement au départ le carnet du JEU d'un nouveau partenaire contient ZERO.

Cependant il est possible pour cette personne de récupérer tout ou partie de son solde SEL si elle en a un et s'il correspond bien à des échanges (et pas d'un virement d'un puits sans fond).

Le principe de Daniel Fargeas sur son carnet "les débits ne sont pas tolérés dans le JEU" doit être relativisé un peu comme les limitations de vitesse sur la route.

Des exemples d'exceptions ont été donnés :

- le premier échange peut être en négatif s'il est petit

- un solde négatif peut être récupéré d'un SEL si une personne sent qu'elle ne pourra jamais le remonter dans son SEL mais que par contre elle a des opportunités dans le JEU pour le remonter.

Plusieurs SEL de France fonctionnent avec le carnet du JEU ou équivalent, c'est le cas du SEL de Paname qui ne fait pas d'interSEL actuellement (à vérifier), à l'opposé le SEL d'Avignon est ouvert à l'interSEL.

Entre ces deux extrémités on trouve par exemple le SEL Gabare qui a créé un carnet du JEU du SEL régit comme s'il s'agissait d'un membre à part entière en appliquant le règlement du SEL : limitation du solde négatif et positif, etc.

Le SEL Gabare transfère régulièrement les informations des partenaires du JEU membres du SEL vers Daniel Fargeas.

Le JEU permet aussi de faire des échanges éloignés :

- par la Poste avec un extrait de carnet qui est échangé

- par courrier électronique qui fait un aller/retour entre offreur/demandeur

Un débat s'en suivit sur la sécurité des échanges et les transferts SEL-JEU, mais il se termina en status quo.

### **3\*) Fondation de l'APJEU**

Winston expliqua qu'avec plus de 400 partenaires du JEU (catalogue Fargeas) et 120 correspondants sur internet il était temps de créer l'Association des Partenaires du JEU dont le but est d'organiser l'information des Partenaires Actifs (qui sont inscrits avec leurs offres/demandes) et de créer un réseau d'APJEU locaux ou zonés pour transmettre les informations.

Cela permettra également d'avoir un lien privilégié avec Daniel Fargeas pour échanger des informations.

Après un bref débat l'assemblée a trouvé judicieux que l'Association (APJEU) soit le nom utilisé par les médias du JEU mais que les débats se feront dans une structure qui s'appelle l'Atelier des Partenaires du JEU (liste atelier-jeu).

Certaines personnes ont voulu préciser qu'il serait bien que cet atelier soit un atelier solidaire alors que d'autres étaient sceptiques sur ce fait dans la mesure où un atelier "classique" a déjà échoué dans le passé et que le fonctionnement des votes est très particulier :

- pour faire partie de l'atelier il faut être un Partenaire Actif Volontaire, c'est-à-dire être inscrit avec ses offres/demandes et avoir déjà effectué des échanges au JEU
- chaque P.A.V. peut présenter un projet
- il est alors demandé s'il existe des projets alternatifs
- le projet qui a le plus grand nombre de voix ou au moins 2 voix est adopté.
- le projet "non, ne rien faire " est exclu d'office
- les projets concernant la modification du fonctionnement du JEU pourront se faire sur de longues périodes, le temps que tous les points de vue soient publiés, afin que chacun puisse en prendre connaissance à son rythme.

En fin d'atelier les P.A.V. présents ont pu prendre un certain nombre d'accords concernant la communication sur internet mais ceci fera l'objet d'une déclaration distincte.

Winston - Daniel Delarasse

### **Extrait de l'AG du JEU 23/8/01 à Plazac :**

#### ***Création d'un atelier JEU***

*A la suite du débat organisé pendant la rencontre, il est proposé de créer cet atelier qui s'attachera à proposer des outils et à favoriser l'articulation entre les Sels et le JEU.*

*Sont d'ores et déjà inscrits à cet atelier : Daniel Delarasse, Winston, Oria Bleuet, Jean-Paul Dumas, Marie Hélène Désert Sautet...la liste n'est pas close*

## **Atelier Sel'idaire : « Atelier Systémique »**

Systemes d'échanges et de proximité

*animé par : Dominique (Sel ORB JAUR), Michèle (Sel 65) Alain Bouyer du (SEL Vendée)*

*Jeudi 23 août 2001 matin*

Présentation par Dominique (Sel ORB JAUR), Michèle (Sel 65) :

### **d'une méthode d'échange et de proximité**

C'est avant tout une pratique, issue de la « systémique » (étude des interactions qui font fonctionner un système ; le tout étant supérieur à la somme des parties).

Dans un SEL la méthode permet :

- \*de réduire l'organisation : rares et courtes réunions, pas de personnes morales, pas de président secrétaire trésorier, mais des tâches concrètes à effectuer (bulletins et catalogues) .Le SEL n'est en mouvement dynamique que par les initiatives et les actions des individus singuliers.
- \*d'être en 'interaction avec les SEL voisins.
- de laisser l'autonomie individuelle la plus grande (une personne ne peut faire un choix ni à la place ni pour une autre personne)
- De libérer la tête : l'administration est le lieu de l'imperfection et de l'informe, alors que les tâches essentielles, lieu de la perfection et de l'effort sont les échanges.

### **Un atelier s'ouvre, proposé par Alain Bouyer du SEL « la vallée de la vie » Vendée**

Intitulé : pratique et transmission d'une méthode d'échange de proximité.

Intention : prioritairement, montrer à ceux qui connaissent cette méthode (théorie, et ou pratique) qu'ils ne sont pas seuls, et qu'ils peuvent agir. Secondairement, transmettre(pour ceux qui acceptent d'apprendre en pratiquant) une méthode pour l'organisation de moments, lieux, et pratiques de vie servant les besoins personnels(par BLE, Pique-nique marché, chantiers, échanges interpersonnels, et Route des SEL...), à l'intérieur d'un même SEL (en interne), et en inter-SEL locaux(en externe, avec rayon géographique de 50 à 80 km)

Lieu : ' Ce projet est pour la région Ouest, (Pays de Loire : Sur un long terme de 5 ans).La première année, ne sont visés qu'une partie des départements 44,85,et 49 avec des possibilités au-delà Bien entendu, il serait heureux que des personnes d'une autre région rejoigne cet atelier (mais seulement pour agir dans leur région : il s'agit avant tout de pratiquer) Cet atelier est en lien avec les autres ateliers de SELIDAIRE, ceci dans les deux sens (ex : en offres et demandes, en transmissions d'informations, « Route des SEL », ...) à tout moment, en des lieux divers, avec et par qui que ce soit.

## Atelier Sel'idaire « SECRETARIAT de Sel'idaire »

*animé par André Miard*

*Vendredi 24 août 2001 a.midi*

*Participants 16*

Atelier N1 le 22 août a.midi.

Atelier N2 le 24 août a.midi

Prise de note – compte rendu : Christine 6

Participants Atelier 1 : André MIARD- Solange-Marie DOITRAND – Denis ARBEL – Dominique L'HORSET  
- Alain BERTRAND (Al.ber)- Jean-Luc TARDIVEL – Manuel AURAT - Alain BOUHIER (Abouh)- Mylène  
REMY. – Christine 6 MASOUNABE

Participants Atelier 2 (après l'AG) : Les mêmes sauf Denis ARBEL et Alain BERTRAND plus :

Sylvain MACE, Michel KOUYATE, Ernesto SALAZAR, Dominique LHORSET, Jean Paul QUENTIN, Jean  
Loup CRESTIEN

[Note de Christine : D'autres personnes ont pu arriver en cours d'atelier, sans que j'aie noté leurs noms ]

### **Pourquoi 2 ateliers !**

Au cours du premier atelier, un tour de table a été effectué afin d'analyser l'existant, ce qui a fonctionné ou pas au cours de l'année passée, les suggestions et avis de chacun

A l'issue de cet atelier, et après avoir recensé les divers besoins, nous avons décidé d'un commun accord de lancer un appel à bonnes volontés - notamment lors de l'AG où nous espérons trouver des suppléants - et de nous réunir à nouveau en fin de rencontre, le vendredi soir pour affiner la répartition des diverses tâches à effectuer entre les volontaires.

***Vous trouverez donc ci-dessous la synthèse de ces 2 ateliers et de nos décisions.***

Le secretariat de Sel'idaire assume plusieurs fonctions :

### **1/ Fonction courriers :**

- Sel'idaire a reçu environ 500 courriers papier cette année. Ceux ci ont été dépouillés et redistribués par Solange-Marie au cours de l'exercice 2000-2001.
- L'adresse des Vans n'est plus utilisable
- Solange-Marie demande à être déchargée au maximum par manque de temps.

Après avoir étudié diverses solutions, c'est finalement vers Françoise Maréchal (Sel d'Amiens) que notre choix s'est porté en ce qui concerne la nouvelle adresse du secretariat de sel'idaire.

***C'est donc à Amiens que les futurs courriers devront être adressés à Sel'idaire.***

Plusieurs mesures sont donc à prendre d'urgence :

- Ouverture d'une boîte postale par Françoise à Amiens.
- Modification de toutes les anciennes adresses de sel'idaire sur tous les documents et notamment sur le site selidaire.org
- Information sur toutes les listes dès la mise en service de la boîte postale.
- Fabrication d'un ou plusieurs tampons.

### **Ventilation des courriers (ou mails):**

- chèques pour cotisations à Sel'idaire
  - chèques et courriers pour Echanges
- Jean Paul Quentin (Jean-Paul )  
→ Brigitte Pruvost (Atelier Echanges qui dispose de son propre compte en banque indépendant de celui de sel'idaire)

→ documents → Mylène (documentothèque)  
→ demandes de documents → Solange-Marie (photocopies)  
(les demandes de documents doivent donc être transmises vers Solange-Marie)  
→ demandes de renseignements divers, adresses de SEL, etc ... → Christine  
→ nouveaux SEL, changements d'adresses → liste sel-secretariat  
(informations intégrées au fichier dans un premier temps par abouh... dans un deuxième temps par Jean-Luc)

Le principe d'envoyer les infos de changement d'adresses sur la liste sel-secretariat a été retenu de manière à ce que tout le secretariat soit informé en temps réel de ce type de modifications.

Cette méthode pourra évoluer lorsque nous aurons concrètement un fichier en ligne modifiable instantanément par les personnes habilitées à le faire.

## 2/ Documentothèque

Le secrétariat gère une documentothèque

Actuellement : Mylène reçoit les documents, en rédige des résumés et des listes qu'elle tient à la disposition de tous. Elle les archive et les envoie contre paiement des photocopies, à ceux qui en font la demande. Mylène accepte de continuer la documentothèque

Ayant des difficultés à faire des photocopies sur place, Solange-Marie se propose de prendre en charge cette fonction.

Cela signifie en clair que si Mylène gère et organise toujours la documentothèque, elle en envoie ensuite les originaux vers Solange-Marie, qui se charge - elle - de leur reproduction et de l'envoi.

Autre point important : Cette solution permet également de bénéficier de coûts à la feuille beaucoup plus avantageux : 0F20 à 0F30 la copie au lieu d'1 Frs.

Un débat est en cours au sein du secretariat et du CA, pour savoir si ce coût doit être répercuté directement auprès des SEL ou bien si ces économies peuvent financer d'autres postes, notamment celui des timbres ou autres frais.

Mylène transmettra donc ses archives.

Cette solution permet également de rassembler en un seul lieu tous les documents que Sel'idaire peut être amenée à diffuser : Stock de SEL Mode d'emploi, Revues Silence etc ...

A propos de la documentothèque, Mylène lance un appel à tous les SEL afin qu'ils envoient les articles de presse (originaux ou photocopie) qui sont en leur possession.

Alain Bertrand précise que l'important n'est pas la quantité des articles mais plutôt la qualité : les idées ou pratiques novatrices, originales. Il n'est pas nécessaire de conserver des articles de presse qui n'apportent aucune information sur les SEL.

Mylène précise également qu'il est CAPITAL que la demande de documents soit précise et contienne les références.

## 3/ La lettre de sel'idaire

La lettre de sel'idaire est diffusée régulièrement à tous les SEL de France à partir de la liste des SEL tenue jusqu'ici par Mylène. Les dernières lettres ont été fabriquées et expédiées par diverses personnes aux 4 coins de la France, notamment par MF Baracetti, Mylène, Christine

La maquette de la Lettre ainsi que sa mise en page demandent à être améliorées.

Une organisation s'est donc mise en place :

1/ **Mylène** accepte de coordonner la lettre dont la parution reste liée aux saisons (trimestrielles) : Lettre d'automne, de printemps, d'été et d'hiver.

Elle se charge donc de collecter les documents qui la constituent (voir ci-dessous : le contenu) en suivant un calendrier très précis qui a été mis en place.

2/ **Manuel** accepte d'en effectuer la maquette et la mise en page.

Précisions importantes :

Les discussions concernant le contenu de chaque lettre auront lieu *sur la liste* [fini les messages perso à destinataires multiples ou il manque toujours quelqu'un ...].

Par contre, Manuel ne tiendra compte que des documents validés par Mylène et n'aura pas à les relire ou les modifier.

3/**Jean-Luc (Tardivel)** accepte d'en assumer la diffusion. Manuel lui transmettra la maquette de manière à ce qu'il en effectue le tirage et l'expédition à partir du fichier des SEL.

A ce propos il est rappelé que cette lettre est expédiée par courrier aux SEL ne disposant pas de correspondant internet et par mail lorsque ces SEL disposent d'un email pour cela.

Michel Kouyaté propose que la lettre soit entièrement prise en charge par un SEL différent à chaque fois.

Cette solution paraît peu envisageable par l'équipe, en raison de la complexité des tâches à accomplir mais il est toujours possible d'étudier la question.

Un planning est fixé concernant les dates de parution : 21 octobre – 21 janvier – 21 avril – 21 juillet, Ce qui veut dire que les documents devront être transmis à Mylène au plus tard 1 mois avant c'est à dire les

**21 septembre – 21 décembre – 21 mars – 21 juin**, dates butoirs de transmission de ces documents à Manuel pour la maquette puis vers Jean Luc pour diffusion.

### **Le contenu de la lettre :**

Cette lettre est une compilation de divers documents fournis par divers ateliers solidaire.

Mylène devra donc avoir des correspondants au sein de ces ateliers afin de les solliciter tous les trimestres.

Abouh suggère que ces correspondants soient les mêmes que les correspondants CA, de manière à éviter la multiplication des correspondants dans nos fichiers.

Les documents devront être légers ... pour une simple question de poids total de la lettre et de facilité de diffusion au sein des SEL.

A propos de la liste des SEL, la question revient souvent de savoir si nous devons diffuser la totalité de la liste à chaque fois ou de simples mises à jour. La question n'est pas tranchée.

Abouh affirme qu'il pourra fournir une liste simplifiée de tous les SEL sur 2 feuilles A4 recto-verso (4 pages).

Ayant eu connaissance de la création d'un nouvel atelier intitulé « Correspondances » le matin même, ayant pour projet d'envoyer tous les 2 mois un document léger d'informations à tous les SEL, nous nous sommes demandés si ce document devait ou non être intégré à la Lettre.

Pour cela, nous avons invité Roland Carbone à nous en dire plus : Une feuille d'infos des SEL pour les SEL ; Faisant remonter et diffuser un maximum d'infos pratiques à l'usage des SEL et en un minimum de place (A4) sur un rythme bimestriel, financée directement par les destinataires ou par solidaire (décision à prendre en CA).

Compte tenu de cela, nous en avons conclu que ce document n'avait pas à être reproduit par la Lettre de Solidaire.

Par contre, en tant qu'atelier, l'équipe de Correspondances pourra tout à fait transmettre des communiqués destinés à être publiés tous les trimestres au même titre que les autres ateliers.

[Au passage : Bravo à l'équipe de « Correspondance » et bon vent ][note des auteurs].

#### 4/ La liste des SEL

La liste des SEL est actuellement tenue par Mylène, au moyen de 2 fichiers Word et Excel, transmis par Nath et Jeff. Mylène souhaite un relais pour assumer cette fonction.

Abouh propose de prendre un relais provisoire : « Il existe divers fichiers dispersés (sur le site de selidaire, au sein de divers ateliers, le fichier des participants aux rencontres de Caen et Plazac, une liste de correspondants à la Route des Stages, etc ...). Je propose de créer-fusionner un fichier global multi-SEL-multi-contacts permettant de sortir des listes de SEL à la demande des divers ateliers (liste des correspondants pour la lettre de selidaire, liste des adresses des SEL pour le site, liste des correspondants Route des SEL ou route des stages), la saisie des cotisations selidaires, etc ... Il me faut 2 mois pour réaliser cela, sachant que je participe également à l'atelier Websel où il est question justement de mettre en place un outil permettant la mise à jour – en direct – de certaines informations concernant les adresses des SEL. Je dois donc travailler aussi en synergie avec cette équipe. En attendant, Mylène peut me transmettre dès maintenant son fichier. J'en assurerai la mise à jour jusqu'à la transmission vers Jean-Luc. »

Une fois ce fichier mis en place, Jean-Luc Tardivel et Jean-Paul Quentin acceptent de prendre à leur tour le relais : Jean-Luc Tardivel au niveau de la mise à jour des données concernant les SEL et leurs contacts et Jean-Paul Quentin au niveau notamment de l'enregistrement des cotisations.

#### 5/ Trésorerie de sel'idaire

Sel'idaire encaisse des cotisations. Jean-Paul en est le trésorier et gère donc le compte en banque de « l'association sel'idaire »

A ce propos la question du changement de banque est envisagée.

Les relations avec le CIN d'Aubenas ne sont pas simples. L'ouverture d'un compte CCP permettrait une souplesse beaucoup plus grande au niveau du dépôt des chèques partout en France.

Jean-Paul accepte de continuer à assumer la fonction de trésorier.

La question de l'ouverture d'un compte CCP est à soumettre rapidement au CA. ; les statuts ainsi qu'un document signé de F.Terris et A.Bertrand étant nécessaire pour toute ouverture de compte. [Note de la rédaction : Ces deux personnes n'ont ici qu'un rôle de représentants administratifs de l'association sel'idaire dont les statuts sont déposés en préfecture. L'ouverture d'un compte en banque en France exige de passer par ces formalités].

Nous rappelons aussi l'importance de la cotisation d'un maximum de SEL

#### 6/ Relations avec le site de sel'idaire

Nous recevons divers messages (mails) au travers du site [www.selidaire.org](http://www.selidaire.org)

Ces messages sont traités par une équipe nommée **Webstaff** (*et non pas Websel*) qui répond aux messages ou transmet les diverses demandes aux ateliers ou SEL concernés.

- Mylène souhaite se désengager de Webstaff dans la mesure où elle ne s'occupera plus des questions d'adresses ou coordonnées des SEL.

- Denis veut bien continuer à faire le lien entre le site et le secrétariat (Environ 500 mails reçus sur Webstaff en 1an.)

- Denis ne veut plus servir à dépanner, en urgence les ateliers qui sont en panne momentanément. ; il continue à gérer le site.

- Christine accepte de s'inscrire à Webstaff afin de répondre aux courriers.

## Questions diverses :

### Embauche éventuelle d'un salarié au sein du secretariat :

La possibilité de confier le travail de secrétariat à une seule personne salariée a été évoquée. La préférence va au fonctionnement collectif et bénévole (ou compensé en grain de SEL) mais la solution de l'employé pourrait être mise à l'étude et soumise au CA ou même en AG pour être prête en cas de besoin (s'il s'avérait que ce soit la seule solution efficace).

### Liste de travail et de discussion.

La liste secretariat-selidaire créée l'année dernière par Rita n'a pas fonctionné correctement pour diverses raisons qui ont été largement débattues. (Liste créée sans réelle concertation de l'équipe secretariat réunie à St Jean le Blanc. Problèmes relationnels entre diverses personnes, etc...) En l'absence de Rita, mais surtout dans le but de pouvoir travailler rapidement sur internet, il est décidé de créer une nouvelle liste de travail, dont Jean-Luc Tardivel accepte d'assumer la modération, avec Alain Bouhier en suppléant pour les questions techniques (yahoo, abonnements, etc...) Les participants à l'ancienne liste devront en être informés.

### Membres de l'équipe

Nous décidons d'inscrire à cette nouvelle liste de travail l'ensemble des participants actifs de ces 2 ateliers.

L'intégration de nouveaux membres se faisant par cooptation générale.

- La liste de diffusion créée sera le lien entre ceux qui ont pris en charge une partie du travail à accomplir.

- Cette liste de travail et de discussion accueille donc des observateurs [ou « délégués de transparence », selon l'expression de Michel], qui veilleront à la « déontologie » du travail effectué sans surcharger les « travailleurs » de critiques non productives.

- C'est sur cette liste que nous pourrons (devrons), les uns et les autres transmettre nos interrogations ou questions, problèmes posés par certains courriers, mise au point du contenu de la Lettre de selidaire, bref, tout ce qui concerne le secrétariat doit transiter par cette liste afin d'éviter les malentendus, quiproquos ou dysfonctionnements de l'an passé.

N'oublions pas que cette équipe est toute nouvelle ... et qu'il nous faut un certain temps pour organiser ce nouveau secretariat dans les membres sont dispersés sur tout le territoire ... alors qu'encore récemment tout était assumé par une seule personne ou presque ... [merci Nath, si tu nous lis ...ndlr]

Nous avons été plusieurs à remercier également Solange-Marie pour l'énorme travail effectué malgré les divers problèmes matériels ou personnels qu'elle a dû affronter.

L'équipe du secrétariat sort encouragée et plus forte de ces rencontres de Plazac.

Nous décidons d'essayer de nous revoir une ou deux fois par an

## Organisation du secrétariat.

### Courriers et mails :

- Réception du courrier : Françoise Maréchal – [francoise.marechal@f.fr](mailto:francoise.marechal@f.fr)
- Adresse postale : Secrétariat Sel'idaire – BP XXX – AMIENS (en cours ...)
- Ecrire au secrétariat par mail : ???

### Documents / Documentothèque :

- Envoi de documents à la documentothèque : Mylène REMY – Les Pautrats ....
- Demande de documents via le site : [www.selidaire.org](http://www.selidaire.org) [webstaff@club.voila.fr](mailto:webstaff@club.voila.fr)

- Archivage et expédition : Marie Solange DOITRAND

### **La lettre de sel'idaire**

- Coordination : Mylène Rémy
- Maquette : Manuel Aurat
- Expédition : Jean-Luc Tardivel
- Date limite des envois de documents :
  - o 21 septembre pour la Lettre d'automne (21 octobre)
  - o 21 décembre pour la Lettre d'automne (21 janvier)
  - o 21 mars pour la Lettre d'automne (21 avril)
  - o 21 juin pour la Lettre d'automne (21 juillet)
- Correspondants : 1 ou 2 correspondants par atelier solidaire devront se faire connaître auprès de Mylène dans le but de lui communiquer dans la limite des délais ci-dessus les documents destinés à une diffusion nationale.

### **La liste des SEL**

- Programmation d'un fichier global multi-SEL-multi-contacts : Alain Bouhier (2 mois)
- Changement d'adresses via le site : [www.selidaire.org](http://www.selidaire.org), par courrier, téléphone, les ateliers, centralisés sur la liste sel-secretariat.
- Mise à jour du fichier : Abouh sur l'ancien fichier. Jean-Luc Tardivel sur le nouveau.

### **Trésorerie :**

- Trésorier : Jean-Paul Quentin

### **Correspondants avec le CA :**

- Christine, Mylène ... vote en cours.

### **Liste des membres de l'atelier solidaire SECRETARIAT :**

(la répartition des tâches n'est pas terminée)

[abouh@c.fr](mailto:abouh@c.fr)

[alain.sel@l.fr](mailto:alain.sel@l.fr)

[a\\_miard@c.fr](mailto:a_miard@c.fr)

[bellnac@c.fr](mailto:bellnac@c.fr)

[brennus88@h.com](mailto:brennus88@h.com)

[christine.masounabe@w.fr](mailto:christine.masounabe@w.fr)

[d.lhorset@f.fr](mailto:d.lhorset@f.fr)

[denis.arbel@w.fr](mailto:denis.arbel@w.fr)

[esalazar@l.fr](mailto:esalazar@l.fr)

[françoise.marechal2@w.fr](mailto:françoise.marechal2@w.fr)

[jean-luc.tardivel@w.fr](mailto:jean-luc.tardivel@w.fr)

[manuel.aurat@f.fr](mailto:manuel.aurat@f.fr)

[marie.solange@l.net](mailto:marie.solange@l.net)

[quentin.selavie@w.fr](mailto:quentin.selavie@w.fr)

[sylvanos@l.fr](mailto:sylvanos@l.fr)

+ J-L Chrestien

Cette répartition des tâches n'est pas terminée. Nous prévoyons des suppléants à chaque poste.

## **Atelier Sel'idaire : « RENCONTRES ANNUELLES INTERSEL »**

*animé par : Alain Bouhier (sel de Caen)*

*Vendredi 24 août 2001 a.midi*

*Participants : 30*

Rapporteurs : Marine (Libourne) + diverses contributions.

Participants : Une trentaine de personnes.

### **Questions posées :**

- Comment faire remonter toutes les infos des rencontres annuelles pour servir les prochaines ?
- Quels sites se proposent pour les années à venir ?
- Quels sont les ressentis des rencontres de Caen, de Plazac ?

Il y a un « Livre d'Or » à l'accueil pour écrire ce que chacun pense

**Alain (Caen)**: Il existait un atelier sel-2001 pour Plazac, qui faisait suite à l'atelier sel-caen2000 pour préparer Caen. Cet atelier travaillait au moyen d'une liste de discussion. Je propose que nous renommions cet atelier et cette liste : « rencontres annuelles » de manière à pouvoir communiquer en permanence nos diverses expériences et suggestions pour les suivants.

**xxx** : Ce lien créé sera plus important que ce qu'on mettra dedans.

**Paul (Clermont Ferrand)** : L'hiver dernier, nous avons mis en place une rencontre régionale d'Auvergne. La question de l'organisation des rencontres de 2001 nous a été posée. Notre collectif a étudié la question mais estime qu'il lui faut un certain temps pour organiser un tel événement. Une rencontre Intersel à Clermont n'est donc pas impossible. Peut-être en 2003 ou 2004. Nous devons étudier la question.

**Alain (Caen)**: L'expérience des Vans et de Salvagnac nous ont été très utiles à Caen. Si cela a bien fonctionné à Caen c'est, d'une part, grâce à l'appui et à la transmission d'informations de la part de « ceux » de Salvagnac : Marcelo, Hélène et René Funel, Claude Barrère, François Plassard, et d'autre part, grâce au travail de 40 personnes qui ont travaillé pendant 1 an à la préparation de l'événement : recherche d'hébergements, de produits et de matériels adaptés à ce type de rencontre, etc... en équipes.

N'oublions pas qu'à Plazac s'il y avait bien sûr quelques dysfonctionnements, douches bancales, vaisselle à l'eau froide... tout n'a démarré qu'en mai, ce qui est très court.

**Thierry (SEL Ste Foy - anciennement Sel de Caen, chargé des hébergements)** : Il est important de découper toutes les fonctions nécessaires aux rencontres, au préalable. Donc nécessité d'une liste pour préparer longtemps à l'avance

**Solange-Marie (Pau)** : j'ai une piste pour le site 2002 ; j'ai prospecté un lieu à Baugé, au Château de Grézillon dans le Maine et Loire (49) près d'Angers, avec des bâtiments de ferme

aménagés en salles. Il y a des hébergements possibles en dur, une cuisine, des sanitaires... Le contact est Jeannick Marolo du SEL 49. Dans ce lieu, sont organisés des stages toute l'année ; en échange de la mise à disposition de ce lieu, ils proposent un chantier collectif (mise aux normes de la cuisine)

Solange-Marie précise que cette piste ne concerne pas obligatoirement 2002. elle peut aussi être étudiée pour plus tard.

**Alain (Caen)**: il est important que la cuisine se fasse sur place, pour la convivialité, le partage des tâches, les bonnes odeurs... Je pense aussi qu'il faut réussir à entraîner plusieurs SEL voisins pour étoffer les équipes.

**Paul (Clermont)** : Sur Clermont Ferrand, avec notre SEL ; il y aurait 2 ou 3 endroits possibles

**Alain (Caen)**: Nous pourrions créer un document de type « **Intersel Mode d'emploi** » comprenant diverses rubriques de conseils, problèmes rencontrés, détails à ne pas oublier par thèmes : hébergements, repas, débats, questions de sécurité, gestion de l'accueil, des médias, etc ... et annoncer dès maintenant l'existence de notre atelier en vue des rencontres en 2002 dont nous pourrions très rapidement fixer les dates.

**Marie-Hélène (SEL Foyen)** : A Plazac, un médecin n'était pas disponible tout le temps, ni de pharmacie. Il faudrait savoir sur qui compter parmi les inscriptions, médecin, infirmières...

**Alain (Caen)**: Soyons prudents par rapport aux médecins éventuellement présents parmi les congressistes (manque de disponibilité, thérapies marginales pas toujours adaptées...). A Caen, nous avons en réserve la liste des médecins de gardes les plus proches, ainsi que les coordonnées des infirmiers et pharmacies de garde locaux (jour et nuit).

**Marie-Hélène** : peut-on imaginer que les prochaines rencontres ne se servent pas de l'expérience des précédentes ? L'énergie dépensée ne doit pas être jetée aux orties !

**Alain (Caen)**: Tout à fait. Pour Caen, nous avons mis au point un programme (Access) permettant de gérer les réservations, hébergements, paiements, dates d'arrivées et de départs permettant d'évaluer les nombres de repas à prévoir, etc ...  
Nous avons transmis ce programme aux organisateurs de Plazac.

**Paul (63)** : Tous les SEL doivent savoir qu'ils peuvent utiliser cet outil d'expérience

**Alain (Caen)**: Je ne pense pas qu'un « cahier des charges » précis soit nécessaire pour organiser une rencontre Intersel. Tous les choix sont possibles. A Plazac, Jean Paul Quentin a fait certains choix d'autogestion par les congressistes qui arrivaient progressivement. Ce qui compte le plus, c'est que les infos pratiques dont ils ont besoin soient à leur disposition au moment de la mise en place des tâches et des équipes et donc que nous nous les transmettions d'une rencontre à l'autre.

A l'invitation d'Abouh, Suon nous rejoint pour nous communiquer ses impressions « à chaud » des 5 jours intenses qu'elle vient de vivre

**Suon (Paris)** : Pour les inscriptions, il faut différencier les SEL qui ont payé leur inscription à l'avance et les autres. Sinon, on perd beaucoup de temps à trier

**Alain (Caen)** : Effectivement, il nous manquait un fichier à l'accueil. Nous avons été obligés d'improviser, Suon et moi, pour sortir des listes à partir d'un fichier provisoire.

Nous n'avions pas sous la main les infos les plus fraîches concernant les inscriptions, qui étaient saisies ailleurs. Le logiciel Access aurait été sur place, nous aurions pu sortir ces listes et gagner du temps lors de la réception des congressistes.

Il faudra veiller à demander la cotisation d'inscription du SEL au trésorier, pas à l'adhérent qui arrive, et n'est pas forcément au courant de tout cela.

**Suon** : il faudra aussi nommer un responsable pour gérer le téléphone (au moins 3 personnes, par roulement)

**Alain (Caen)** : ainsi que la gestion des médias, de plus en plus nombreux

**Marie-Christine** : pour les SEL absents (qui n'ont pas pu venir aux rencontres) il serait intéressant de créer un lien Internet à un moment de la journée.

**Suon** : les tickets Repas, il y a confusion avec le nom des jours inscrits sur chaque ticket, avec en plus la précision midi et soir. Cette précision n'est pas utile.

**Alain (Caen)** : effectivement à Caen nous avons pris l'option de tickets intitulés "UN REPAS". C'était suffisant puisque tous les repas étaient vendus au même prix.

**Marie-Hélène** : Au début des services, on ne connaissait pas le nombre des repas à servir, ou alors seulement vers midi. De plus le problème des voitures de livraison des repas, y en a t'il 1 ou 2... on ne savait pas de quels plats nous allions disposer au moment de servir les plateaux. Après, OK on a eu la composition des menus à l'avance

**Alain (Caen)** : Il est évident qu'il faut établir un contact avant chaque repas entre l'accueil, les cuisines ... et les personnes chargées du service.

Lorsque les cuisines sont sur place, c'est nettement plus facile.

**Marie-Hélène** : Il y a aussi le problème du recyclage des restes avant la fin des rencontres... ainsi que celui des personnes qui ont réservé des repas et qui au dernier moment, vont manger avec leurs copains, ailleurs.

**Thierry (Caen)** : L'idéal c'est de bien préparer à l'avance ; il y aura toujours des incertitudes ; il faut se doter d'outils rigoureux pour faire face au maximum de comportements et de situations.

Il faut soigner la communication visuelle, et envisager une marge de 20% de quantité de nourriture en plus, pour être sûr de nourrir tout le monde ! (pas d'exclus)

**Autres idées du collectif de l'atelier :**

- Il faut envisager de s'adapter chaque jour
- Le bénévolat doit primer, il n'est pas pensable de penser rémunérer un chantier InterSel, ça doit rester un « Chantier Festif »
- Etre vigilant avec la vaisselle (cassée – louée...)

- Les modalités de restauration et d'hébergement influent sur le nombre de participants (Type de menus, conditions de couchage, nursery...)
- Médiatisation? il vaut mieux ne pas l'envisager, car il y a toujours déformation de l'info
- Le nombre d'ateliers pour des résultats positifs : en nombre limité
- Le nombre de débats : voir débats et comptes-rendus
- Choix des débats : propositions rapides du contenu des débats avec des intervenants « spécialisés » (Michel)
- Proposer des thèmes qui visent à faire progresser les SEL, et laisser des créneaux de temps libre pour des propositions de débats au dernier moment.
- Préparer les thèmes, les grandes lignes d'un débat
- Prévoir un week end dans les rencontres (comme les rencontres précédentes) tout le monde n'est pas « en vacances »
- Il est choquant de voir une intervenante un peu longue et dans le sujet, se faire « sourire » au visage
- Léger conflit quant aux méthodes de travail. Certains intervenants reprochant certains comportements au sein de selidaire, notamment au niveau du secretariat l'année dernière.
- Cet atelier étant suivi justement d'une réunion de l'atelier secretariat-selidaire, ces personnes ont été conviées à y participer concrètement de manière à éviter justement certains malentendus ou conflits de personnes.

Nous nous sommes quitté en nous donnant rendez-vous sur internet pour continuer à discuter et mettre au point les futures rencontres.

Rapporteur : Marine PONTOISE  
(SEL « Grains de S.A.B.L.E. » de Libourne 33500)

Pour plus d'infos pratiques :

Sur le site [www.selidaire.org](http://www.selidaire.org) : les bilans des rencontres précédentes.

Nouvelle liste de discussion créée à Plazac : [sel-rencontres-annuelles@yahooogroupes.fr](mailto:sel-rencontres-annuelles@yahooogroupes.fr)

Liste dédiée à ceux qui souhaitent communiquer leurs expériences, préparer les futures rencontres

Les abonnés pourront y écrire en direct et librement. Les modérateurs ne se chargent que des abonnements et du bon fonctionnement de la liste.

L'ancienne liste sel-2001 (spéciale Plazac) à laquelle participait une trentaine de personnes sera supprimée une fois les bilans de Plazac terminés.

# ATELIER « AG de Selidaire »

animé par : André Miard

Jeudi 23 août 2001 a.midi

## COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE SELIDAIRE

### RAPPEL HISTORIQUE

#### ORGANIGRAMME ET ORDRE DU JOUR

##### Les S.E.L

- Se rencontrent et créent des ateliers qui prennent en charge des activités utiles aux S.E.L. ou à la promotion des S.E.L.

**Ateliers** : S.E.L. Echanges – S.E.L. Textes – S.E.L. Mode d'emploi – Rencontres annuelles – Internet – Route des stages – Route des S.E.L – Secrétariat ( courrier, liste des S.E.L., coordination des ateliers, trésorerie, documentation...)

- Cotisent en francs, en grains, en timbres
- Les Sels cotisants décident en votant par correspondance les propositions validées en A.G.
- Son Conseil d'Animation est constitué par les délégués des ateliers (1 atelier = 1 voix)
- Son A.G. réunit des adhérents des S.E.L. une fois par an
  - Bilan et perspectives de Sel'idaire et des ateliers
  - Quitus, des décisions du C.A., nouveaux ateliers...

**Octobre 1995** : 9 S.E.L. et une vingtaine qui voulaient se créer ; Puis une journée sympa en 95 à Mirepoix, puis en 04/96 à Thiviers, avec environ 100 personnes ayant des sensibilités très différentes ; quelques mois d'arrêt et en 97 une rencontre régionale aux Vans (07) suivie d'une autre rencontre nationale en 98. Là est née Sel'idaire ; En 1999 rencontres à Salvagnac (81), puis Caen-St Jean le blanc (14) en 2000, et Plazac en Périgord (24) en 2001.

Pendant ces 5 ans, un travail colossal a été réalisé, toujours en train d'inventer quelque chose de neuf, en prenant pour de vrai la richesse de la différence, et maintenant ça devient un peu plus compliqué.

En 2000 après Caen-St Jean le Blanc, les premiers statuts ont été rédigés et déposés en préfecture.

Tous les S.E.L. peuvent avoir les informations diffusées, même sans être cotisants.

En assemblée Générale, on propose et on soumet au vote tous les S.E.L. cotisants (par correspondance après l'A.G.)

### BILAN DES ACTIVITES

#### BILAN MORAL ET FINANCIER

**André Miard** : Les statuts de Sel'idaire ont été rédigés avec ce qui se passait vraiment dans les ateliers, et au Conseil d'animation, 1 représentant par atelier est présent.

Cette année, il n'y a eu qu'un seul C.A. fin juin à Clermont Ferrand ; la fréquence sera de 2 par an.

#### Bilan financier :

**Jean Paul Quentin** présente les comptes :

Solde au 01/09/2000 : 8 516,19 F

Solde au 01/09/2001 : 13 228,06 F

Recettes de la période 01/09/2000 au 1<sup>er</sup>/07/2001 : 15 754,63 F

Dépenses de la période 01/09/2000 au 1<sup>er</sup>/07/2001 : 13 228,06 F

Variation de trésorerie pour l'année 2000 – 2001 : +2 528,57 F  
Variation de trésorerie pour l'année 1999 – 2000 : -18 000 F (environ)

Ventilation des dépenses :

Papeterie	719,48
Affranchissement :	5511,40
Photocopie :	3318,15
Internet MS	1064,00
Serveur Internet	2135,20
Trésorerie	130,03
Divers	350,00

Du point de vue des recettes, le nombre de Sels cotisants est passé de 90 l'an passé à 60 cette année, les cotisations sont donc en diminution et l'auraient été davantage si un Sel n'avait pas cotisé à hauteur de 2000F. Cette situation tient au fait que les Sels ne voient pas l'intérêt de cotiser puisqu'ils auront l'information de toute manière, d'autres refusent par principe.

Il n'y a pas d'appel à cotisation ce qui ne favorise pas leur rentrée ; un appel sera opéré pour l'année à venir.

Il est rappelé également que l'an passé il avait été proposé de faire évoluer la lettre de Sél'idaire qui n'est pas forcément un outil adapté pour certains Sels, pour en faire une feuille à la parution plus fréquente qui pourrait être directement intégrée dans des bulletins locaux.

Un participant rappelle également que le principe de Sél'idaire est de fonctionner avec ses propres moyens, ce qui suppose qu'il n'ait pas de salarié.

## ***SECRETARIAT***

Les objectifs du secrétariat ont consisté à répondre aux courriers, rédiger la Lettre de Sel'idaire (4 par an depuis la rencontre nationale des Vans), et maintenir à jour la liste des S.E.L. Depuis le départ de Nat après St Jean le Blanc, après avoir effectué le secrétariat depuis le début, le secrétariat a été dévolu à plusieurs personnes, donc a été peut-être un peu moins efficace en 2001, qu'une personne « à plein temps » !

Le travail est réalisé par des bénévoles cette année ; l'année dernière cela avait coûté 12000 F pour l'année (1000 F à Nat par mois).

## ***SEL-TEXTES***

**Hervé Milési** rappelle que préalablement il existait une « armoire de textes » dans laquelle il devenait de plus en plus difficile d'avoir accès aux textes pour des raisons techniques.

Les textes disponibles ont donc été réorganisés sur un site où ils peuvent être téléchargés. Une liste de travail a également été créée en direction de tous ceux qui travaillent au sein des journaux des Sels.

Les textes qui sont mis sur ce site peuvent être considérés comme appartenant à la communauté, toutefois deux précautions « déontologiques » doivent être observées pour leur utilisation : Il appartient de ne pas les tronquer, une phrase ou un paragraphe sortis de leur contexte peuvent être détournés ; Pour des publications dans des supports autres que les bulletins des Sels, il est nécessaire de recueillir l'accord de l'auteur du texte (en dehors même des questions de propriété intellectuelle).

## ***DOCUMENTOTHEQUE***

**Mylène Rémy** déplore que peu de textes lui aient été transmis cette année, elle demande qu'on lui signale ou qu'on lui adresse tous les textes qui paraissent sur les Sels, la question des documents audio ou vidéo est posée. Il est intéressant de les référencer également.

Mylène appelle à davantage de rigueur dans les commandes qui lui sont passées, afin de lui éviter de trop longues recherches doivent figurer au moins le titre du journal et de l'article et la référence de son indexation.

De la même manière, pour éviter des retours de courrier elle demande d'être précis dans les coordonnées des Sels et de leurs contacts (siège de l'association et adresses personnelles, adresses mail sans ambiguïtés...).

Pour ce qui concerne la mise à jour de Sel mode d'emploi, il n'y a eu que 61 retours du questionnaire, ce qui ne permet pas de l'envisager actuellement.

### ***ROUTE DES STAGES***

Roland Carbone rappelle que cet atelier a été créé à Salvagnac, 6 personnes sont actuellement dans l'équipe qui est relayée par 55 correspondants locaux qui sont sur une liste où sont inscrits également certains offreurs ou demandeurs.

Les correspondants ont pour mission de faire circuler l'information entre Internet et les Sels, dans les deux sens. Il existe également un site Route des stages sur lequel les informations peuvent être téléchargées.

Pour l'an prochain, il est prévu de développer un logiciel qui permettra d'automatiser la confection du catalogue et il sera possible de faire circuler directement les offres et les demandes par Internet.

### ***ROUTE DES SELS***

Sylvain Macé précise qu'après des débats internes, la RDS restera bien un atelier de Sél'idaire.

Il y a eu au cours de l'année écoulée beaucoup de dysfonctionnements techniques qui ont retardé la parution du catalogue.

Il y aura désormais un catalogue par an avec des additifs qui seront publiés à chaque fois qu'il y aura un nombre significatif de nouveaux adhérents. Compte tenu des retards pris cette année, le prix des cotisations va diminuer, il est fixé à 10 Euros.

Le souhait est de favoriser l'adhésion des Sels. Pour ce faire, ils pourront adhérer au même tarif que les individuels, l'adhésion de leurs membres sera alors ramenée à 3 Euros.

Il est également prévu de renforcer la collaboration avec la route des stages pour faire circuler l'information et d'avoir recours aux mêmes correspondants.

Un carnet de voyage va être créé pour régler les échanges, les comptes seront centralisés une fois par an.

### ***ECHANGES***

Brigitte Pruvost rappelle que le n° 7 vient de paraître après de nombreux problèmes techniques.

Le n° 8 sera consacré à l'économie solidaire, mais il manque toujours un ou une maquettiste.

### ***METHODES D'ECHANGES DE PROXIMITE***

**Alain Bouyer** (sel de Vendée - 85) rappelle que cet atelier a été créé à St Jean Le Blanc, fondé sur la systémique et l'école de Palo Alto, il a commencé à fonctionner dans quelques départements de l'Ouest et a permis de renforcer les pratiques d'échanges locaux, notamment en Intersel.

## **QUITUS DES DECISIONS DU CA**

Le CA de Sél'idaire s'est réuni fin juin et propose cinq décisions :

### ***Rémunération en unités des animateurs des ateliers :***

Il est proposé de pouvoir défrayer les animateurs des ateliers qui en feront la demande sous forme de nuitées de la Route des Sels.

Cette proposition sera faite aux Sels votants.

### ***Envoi de la documentothèque sur demande***

Il est proposé que la liste des documents de la documentothèque ne soit plus jointe systématiquement à la lettre de Sél'idaire, mais que celle-ci contienne un bon de commande, ce qui permettra d'alléger les envois.

### ***Fonctionnement du CA de Sel'idaire***

Il est proposé de créer une liste de discussion spécifique pour les membres des ateliers de Sel'idaire. Les règles de fonctionnement de cette liste n'ont pas été débattues.

Le CA se réunira désormais deux fois par an.

### ***Autorisation donnée à Sel'idaire de répondre à des appels à projets***

Cette proposition vise à permettre à Sel'idaire de se positionner en tant qu'association pour présenter des projets dans le cadre d'appels à projets gouvernementaux ou non.

Plusieurs participants estiment que cela revient à transformer la nature de Sel'idaire pour en faire un organe représentatif.

Il est cependant rappelé que les statuts prévoient que les cotisants peuvent être consultés, ce qui peut être envisagé.

Beaucoup estiment que demander des subventions est se mettre dans la dépendance de ceux qui les octroient et que cela conduirait à la scission du mouvement et à l'éclatement des Sels locaux si cette mesure était adoptée, même dans des formes statutaires.

Il est rappelé que rien n'empêche des individus au sein d'un atelier ou non, de se constituer en association pour demander une subvention, ce qui n'engage que ceux qui sont concernés.

A l'issue de ces débats un vote est organisé sur le point de savoir si cette proposition doit être faite aux Sels.

Il est décidé de l'ajourner et d'en débattre à nouveau lors de la prochaine AG.

### ***Proposition de nouveaux ateliers de Sel'idaire***

Confirmation des ateliers qui ont déjà fonctionné : Route des Sels et Méthodes d'échange de proximité.

#### **Création d'un atelier JEU**

A la suite du débat organisé pendant la rencontre, il est proposé de créer cet atelier qui s'attachera à proposer des outils et à favoriser l'articulation entre les Sels et le JEU.

Sont d'ores et déjà inscrits à cet atelier : Daniel Delarasse, Winston, Oria Bleuet, Jean-Paul Dumas, Marie Hélène Désert Sautet... la liste n'est pas close

#### **Création d'un atelier Inter-information – Relations Internationales**

En prolongement des débats de l'an passé et de cette année, la proposition de cet atelier qui a pour objectif la communication avec les systèmes non monétaires et particulièrement européens est proposée.

A cet atelier pourront s'adjoindre des partenaires extérieurs déjà impliqués dans une réflexion commune, notamment nos amis italiens.

La liste (non limitative) des participants à cet atelier figure en annexe du compte rendu du débat qui a eu lieu pendant la rencontre.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### ***Secrétariat***

Un appel à candidature est lancé pour la participation aux ateliers et plus particulièrement pour le **Secrétariat**.

### ***Choix du lieu de la prochaine rencontre.***

Solange Marie Doitrand nous parle d'un lieu qui se prêterait à l'organisation de ce type de rencontre. Il s'agit du château de Grésillon à Baugé (Maine et Loire), lieu qui accueille des stages espérantistes et qui comporte des capacités d'hébergement, de restauration et de réunion suffisantes.

Il pourrait peut-être être envisagé de participer à l'entretien du lieu sous forme de chantier Sel pour limiter les frais d'organisation.

Bien entendu, ceci suppose que des contacts soient pris avec les Sels de la région.

Affaire à suivre, donc !

*FIN de l'AG*

*Note de la rédaction :*

*L'AG ayant eu lieu le jeudi matin, elle ne tient pas compte des diverses réunions d'ateliers sel'idaire qui se sont déroulées le lendemain.*

*Atelier Secrétariat Solidaire :*

*Suite à l'appel en AG, l'équipe Secrétariat s'est étoffée. Constituée de 12 personnes ses membres se sont réparti les tâches auparavant assumées essentiellement par Marie-Solange, Mylène, etc ... (voir le compte-rendu de cet atelier)*

*Atelier Echanges :*

*Cet atelier a réuni quelques membres de l'équipe. Pas de changement. Les difficultés de publication persistent en raison notamment de l'absence d'un maquettiste.*

*Le numéro 8 est en cours de préparation sous la coordination de Mylène.*

*Un appel est lancé aux bonnes volontés*

*Atelier Correspondances :*

*A l'occasion de l'atelier-débat « Circulation de l'info dans les SEL » animé par Hervé Milesi, un projet d'atelier « correspondances » a été lancé. (voir le compte-rendu)*

# **ATELIERS DEBATS**

## **ATELIER « Economie Solidaire »**

Rencontre avec Philippe Boursier du Ministère du secrétariat d'Etat à l'économie solidaire

Vendredi 24 août 2001 a.midi

### **Economie solidaire**

Discussion autour du projet de loi, communiqué par le secrétariat d'Etat de l'économie solidaire, qui sera discuté à l'Assemblée Nationale et au Sénat à l'automne 2001..

#### **« Titre IV – Citoyenneté – temps sociétal » du projet de loi**

##### **Article 21 – Définition des systèmes d'échanges locaux (SEL)**

*« Les associations ou sociétés coopératives d'intérêt collectif comportant exclusivement des personnes physiques peuvent avoir pour objet exclusif l'échange à titre non lucratif de biens et de services dans un but de convivialité et de solidarité. Les activités développées au sein de ces systèmes d'échanges locaux et respectant strictement leur vocation telle qu'énoncée ci-dessus sont compatibles avec la perception des minima sociaux et des indemnités de chômage ».*

Cet article donne une définition juridique des SEL

Sur l'initiative des organisateurs des Intersef-2001, un conseiller technique, Philippe Boursier, du secrétariat d'Etat à l'économie solidaire est invité pour se faire le porte-parole de nos impressions, discussions, analyses à propos de cet article auprès de Guy Hascoet. Ce conseiller est en charge d'un secteur plus large : mutuelles, coopératives, associations, initiatives citoyennes sur le terrain économique avec comme objectif l'unité sociale. Guy Hascoet souhaite proposer un projet de loi pour offrir une sécurité juridique et donner ses lettres de noblesse à ce champ économique (commerce équitable, label économique et social, taxe Tobin, épargne solidaire...) afin de baliser tout ce champ économique pour qu'il soit reconnu en France par les acteurs politiques. Ce champ représente des pratiques innovantes s'inscrivant dans un autre cadre économique, pouvant être un contre-modèle au système libéral. D'autres ministères (Economie et Finances, Emploi...) sont également concernés par ce projet de loi. Il représente un enjeu politique dans la prochaine configuration des élections de 2002. Il faut donc faire vite.

Après la présentation de ce conseiller du secrétariat d'Etat à l'économie solidaire un débat a donné lieu à l'expression des idées, remarques et souhaits suivants :

Une sensibilité s'est manifestée pour dénoncer que la participation d'un représentant du gouvernement n'ait pas été soumise à l'appréciation préalable de chaque séliste. Ce projet de loi est une mascarade. Chacun sait qu'une loi n'est pas faite pour protéger mais pour opprimer. Les SEL n'ont rien demandé à l'Etat.

D'autres participants ont manifesté les positions suivantes :

- Pourquoi institutionnaliser ? Est-ce une tentative d'instrumentalisation (les SEL étant considérés comme des entreprises d'insertion) ou comme ce qui s'est passé en Angleterre où le gouvernement libéral a préféré financer les LETS pour éviter les explosions sociales.  
- *Ce projet de loi et ce débat ne sont pas si importants que cela. Les SEL représentent une remise en cause radicale du système.*

*Toutes les autres participations ont porté sur la rédaction même de l'article 21.*

- cette rédaction de l'article laisse penser que les SEL ne restent que dans le domaine de la réinsertion et des échanges entre des personnes. Il faut faire valoir les autres aspects qui constituent l'originalité des SEL, tels que la démocratie participative et la volonté de bâtir une autre société basée sur une économie véritablement solidaire.

- cette volonté de faire ce projet de loi atteste d'une reconnaissance des SEL et que ces derniers entrent dans les mœurs. Un débat s'est engagé sur la reconnaissance et la protection des acquis.
- la limitation exclusive aux seules personnes physiques a été remise en cause (cas du SEL de Paris auquel plusieurs associations sont adhérentes, ou cas de la Maison de la nature et de l'environnement à Lille qui se constitue en sel inter-associatif) ; l'ouverture aux personnes morales est souhaitée mais pas n'importe lesquelles (question à approfondir)
- une confusion subsiste entre le SEL en tant que personne morale et les adhérents en tant que personnes physiques.
- l'appartenance à un SEL semble être considérée comme une source de revenus (peut-être à cause de l'usage d'une monnaie) ce qui n'est pas le cas, la fonction de « réserve de valeurs » étant exclue de nos monnaies. Le compte d'un séliste pouvant être positif et négatif, s'il est négatif cela peut-il avoir une conséquence sur ses allocations sociales ?
- les termes de convivialité et de solidarité pourraient être avantageusement remplacés par celui de fraternité, en référence à notre devise républicaine : la liberté étant associée à la logique du marché, l'égalité à la logique de l'Etat, le SEL étant une expression de l'idée de fraternité
- il convient de souligner la mixité sociale qui caractérise les SEL
- Les SEL pourraient devenir un lieu d'expérimentation de nouvelles techniques permettant une transparence totale des activités économiques, et de nouveaux instruments de mesure (référence au rapport de Patrick Viveret)
- Ce projet de loi est le minimum des minima. Il reconnaît qu'il y a d'autres expressions d'échanges, cela ne nous embrigade pas pour le futur mais au contraire nous renforce pour l'avenir. C'est une protection
- Ce projet de loi représente une déclaration de « non-guerre » et nous protège vis-à-vis des changements possibles de politique. Nous ne sommes plus attaqués de l'extérieur, nous devons garder nos forces pour lutter contre nos démons intérieurs.

En conclusion, un participant propose le texte suivant :

*« Les associations, associations d'associations ou sociétés coopératives d'intérêt collectif comportant exclusivement des personnes physiques peuvent avoir pour objet exclusif l'échange à titre non lucratif de biens et de services dans un but d'échanges réciproques, de mixité sociale et de fraternité. Les activités développées au sein de ces systèmes d'échanges locaux et respectant strictement leur vocation telle qu'énoncée ci-dessus sont compatibles avec les revenus monétaires et en aucun cas, la participation à un SEL ne peut remettre en cause la perception des minima sociaux et des indemnités de chômage ».*

**Réponse de : Philippe Boursier :**

*J'ai pris bonne note de tout ce que vous avez dit. Je suis un relais auprès de Guy Hascoet et lui transmettrai vos remarques. Ce texte aujourd'hui est amendable. Une autre rédaction peut nous être adressée avant le 30 septembre. (Philippe Boursier, conseiller technique, Secrétariat d'Etat à l'économie solidaire, 85 boulevard du Montparnasse, 75006 – Paris).*

*Voici la lecture de la rédaction, de l'article 1 de la définition du champ de l'économie sociale et solidaire : « L'économie sociale et solidaire se définit comme une approche d'une pratique de l'économie non lucrative, fondée sur les principes éthiques de solidarité, de responsabilité, d'autonomie, d'utilité collective, de plus-value sociale et d'initiative citoyenne ».*

*La demande de Guy Hascoet est politique, c'est une bataille politique à gagner ; le temps nous est compté.. Nous faisons l'effort de venir et de vous entendre. Nous devons unir nos forces, traduire ce qui se passe sur le terrain dans les lois. Il faut montrer une autre voie à l'économie politique.*

## **ATELIER « Gestion des crédits et participation démocratique »**

*animé par Jean-Paul Quentin (Selavie – 24 )*

*Mercredi 22 août 2001 matin*

### **La problématique de départ :**

Quand il y a un bien important à "vendre" dans les offres du S.E.L., les gens thésaurisent des unités de monnaie locale, pour pouvoir l'acquérir, et cela va bloquer le système, surtout que plusieurs adhérents souhaitaient – sans le savoir entre eux- acquérir le même bien.

Dans ces cas là, le S.E.L. est vulnérable, c'est pareil quand les gens déménagent en laissant une "ardoise", un solde négatif dans leur S.E.L. d'origine.

### **Créer un crédit adapté**

L'idée : c'est de créer un crédit adapté pour chaque adhérent, pas de crédit standard pour tous. Cela a déjà le mérite de susciter un débat, un dialogue entre l'association et chaque adhérent ; le crédit attribué le sera en fonction de l'intégration de l'adhérent dans le système. C'est évidemment révisable dans le temps, ce n'est pas rigide.

Exemple : Si les gens arrivent avec des gros "crédits", on leur dit Bravo ! Vous êtes bien actifs (considérés comme "riches"), et on va leur donner en plus des unités. Pourquoi ? Pour qu'ils s'engagent à "dépenser" envers des personnes dans le S.E.L. qui en ont besoin, les débiteurs ou ceux qui ont des difficultés, pour leur permettre à leur tour de s'intégrer plus facilement dans la vie du S.E.L.

### **Questions**

**Yves (SEL Alsace)** Au départ, quand vous évaluez l'adhérent, tenez-vous compte des besoins et demandes de la famille de l'adhérent ? Ca se passe comme ça en Alsace, c'est très important de faire circuler les infos dans toute la famille

**Alain Bertrand (SEL Paris)** je me sens profondément choqué par ce que j'entends. Je connais la vulnérabilité des S.E.L. concernant les gens qui partent en laissant des ardoises. Ca réduit la valeur de la monnaie locale ; au S.E.L. de Paris, on reste sur les bases des LETS anglais. Au départ, on donne 500 unités à chacun, et il y a une contribution de 50 par trimestre pour le fonctionnement. La limite théorique est de 5000 de débit, mais on peut demander au C.A. d'aller au-delà ; cela se gère avec les adhérents, leur implication au cours du temps dans le SEL.

La loi doit être égalitaire pour Tous, on n'a pas à prendre en compte l'environnement familial ; on risque de déresponsabiliser, ça casse la philosophie du SEL, on ne doit pas tomber dans le Paternalisme.

Nous sommes un gros S.E.L. (500 adhérents), donc un débit de 1000 ou 2000 unités, ça se voit à peine (quand quelqu'un part en laissant un solde négatif), mais dans un S.E.L. de 50 membres, ce serait la cata.

**Michèle (SEL 57)** : Chez nous, pas de contrôle ; limite fixée à + 3000 et – 3000 ; ceux qui ont peu de choses à offrir ou à échanger sont sollicités pour offrir du temps au collectif, pour gagner des unités.

**Solange Marie (SEL Pau)** : Beaucoup n'ont pas le courage d'être en négatif ; Quand j'ai quitté le SEL de Fontenay aux Roses, en laissant un solde créditeur, dans mon nouveau SEL à Pau, j'ai agi différemment, en "dépensant" d'entrée, et ensuite rapidement j'ai remonté très vite mon débit en consultant les demandes et offrant mes services. A l'époque du 1<sup>er</sup> SEL, je ne savais qu'être créditrice, maintenant je sais échanger beaucoup dans les deux sens.

**Michèle (SEL 65 Htes Pyrénées)** : Notre S.E.L. fonctionne avec un puits sans fond, c'est super d'inciter les gens à échanger en leur offrant des unités, et la valeur de l'unité on s'en moque. Pour l'instant ça marche bien comme ça. Dois-je m'en inquiéter ?

**Alain Bertrand (SEL Paris)**: maintenant, avec l'expérience, je suis plus attentif à la valeur de l'unité qu'avant. Dans les statuts, on recommande 1h = 1h = 60 unités ( et après on négocie si besoin)

**Jean Paul Q** : Ce mécanisme qu'on a mis en place est incitateur, mais pas obligatoire. Le problème d'inflation de certains S.E.L. est un sujet de débat collectif.

**Colette (JEU Varois)** : Donner des crédits a permis d'enrichir plein d'adhérents, mais il n'y avait pas d'échanges ! maintenant dans le JEU c'est OK

**Alain Bertrand (SEL Paris)** :: Chez nous, l'offre de nourriture était rare, et demandée ; alors on a incité les agriculteurs à augmenter leurs prix, à mieux valoriser leurs produits, et les offres de "quincaillerie" étant fortes, les prix ont baissé.

**Alain Bertrand (SEL Paris)**: il y a plusieurs formes d'injonction de crédits :

- 1) des limites en + et en – autorisés
- 2) des Bonus, des primes, des ponctions ... pour faciliter les échanges
- 3) La création d'un compte pour rétribuer les heures données au collectif (organisation, préparation...)

**Jean Paul Q** : Attention, il y a deux formes de crédit à ne pas confondre – le crédit qu'on doit rembourser et – le crédit sans obligation de rembourser. Dans notre SEL, il y a eu scission, on a été bloqué à un certain moment. Depuis, avec un excédent de crédit important, nous avons réussi à équilibrer, notamment avec la création d'un magasin (dépôt d'objets), dons d'unités pour la gestion du collectif, les échanges en InterSel. Un travail d'information auprès de chaque adhérent a été nécessaire pour redonner confiance dans les échanges, et contrôler les flux. Finalement la solution a été de se libérer de ce crédit trop important, de s'en passer et redémarrer à 0

**Frédéric (S.E.L. 17 Tonnay-Charentes)** : S'engager dans un S.E.L. doit vouloir dire de jouer le jeu, donner et recevoir, en InterSel aussi.

**Alain Bertrand (SEL Paris)**: Quel que soit le mécanisme adopté, il faut voir les résultats obtenus, et surtout voir si le volume des échanges s'est intensifié ou pas.

**Chokry (SEL 16)** : Vaut-il mieux comptabiliser des volumes d'échanges, des unités, ou plutôt le mieux-être, l'épanouissement...

**Alain Bertrand (SEL Paris)**: On peut aussi comptabiliser le Qualitatif, en voyant si les gens ré-adhèrent par exemple. Mais le thème de ce débat était basé sur le Quantitatif.

En conclusion, pas de règle générale, injonction de crédit ou pas, chaque S.E.L. doit expérimenter ses pratiques ; misons sur la capacité de chacun d'être dans une dimension humaine et de respect mutuel.

## **ATELIER « Evaluation de la valeur des échanges par le temps »**

*Animé par Jean-Luc Tardivel (sel Annecy)*

*Mardi 21 août 2001 matin*

Suite à un tour de table de présentation, on constate que la règle « une heure = 60 unités » est communément admise comme principe. Deux SEL l'appliquent de manière stricte, ce qui nécessite un contrôle des échanges faits.

La plupart admettent des disparités de taux horaires avec une limitation de l'écart entre maximum et minimum. Deux ou trois SEL pratiquent « le gré à gré » total en admettant que l'on puisse tenir compte de la formation, des études, de la pénibilité, de la responsabilité, mais aussi du plaisir, de la qualité relationnelle de l'échange, de l'émotion...

### **Les expériences**

Des expériences à l'étranger sont évoquées, où le temps est vraiment l'unité d'échange :

- Les Banques du Temps en Italie en collaboration avec les collectivités locales
- Les Time Dollars : billets dont la valeur est exprimée en heures, demi-heures, quarts d'heures
- Les Ithaca Hours : billets en heures acceptés par les commerçants
- A New York un service de soins aux personnes âgées fournit une créance aux membres intervenant sur leurs besoins de santé futurs.

En France la mairie de Paris a fait un projet de Bureau du Temps.

Un participant nous communique une étude d'un architecte américain qui propose de rapprocher la notion de « coût d'un habitat digne » à la notion « d'organisation de la vie d'un individu » basée sur un crédit temps. (documentation complète disponible sur le site de Sél'idaire).

### **Le débat d'idées**

Le débat s'engage. Les idées suivantes sont émises :

- L'unité Temps évite la relation avec le franc.
- L'unité Temps peut favoriser les échanges intersel.
- L'unité Temps est une étape vers une économie de don.
- L'unité Temps est un projet politique.
- « Une heure = une heure », fait fuir les professionnels « à haute valeur ajoutée ».
- « Une heure = une heure » est contourné par une « surfacturation d'heure ».
- Quelle que soit l'unité choisie, c'est la dynamique du groupe qui constitue la garantie de la valeur d'échange.
- « Une heure = une heure », c'est de « l'égalitarisme », le « gré à gré », c'est du « libéralisme ».
- La valeur doit être exprimée en termes de « besoins ».
- La valeur doit tenir compte de la solidarité.
- Le temps est donné de manière égale à tout être humain.
- Le besoin de confiance.
- La pénibilité du service rendu est un critère important.
- Notion de cadeau et d'autres échelles de valeur.
- Le SEL, lieu d'expérimentation et école de citoyenneté.

- Offres « coups de main ponctuels et gratuits » ou « partenariat » où les échanges se font sans échanges d'unités.
- On peut ne pas contrôler les valeurs d'échange, car on constate une auto régulation des dérives.
- Privilégier la voie « temps », plutôt que la voie « monnaie ».
- Valeur en fonction du relationnel en privilégiant l'aspect qualitatif plutôt que quantitatif.
- Pourquoi ne pas utiliser deux unités : une unité temps et une unité monétaire ?
- C'est ce que faisaient nos grands-parents ! Pourquoi est-ce si difficile dans les SEL ?
- Faut-il « être respectueux de l'autre hors du système » ou « se contenter de créer de la monnaie » ?
- Si nous reproduisons dans le SEL nos comportements de la vie courante, nous ne pouvons pas être équitables, ni solidaires.

## Les témoignages

Plusieurs témoignages sont apportés :

- J'ai fait une ballade avec une personne qui souhaitait acquérir un piano, mais n'avait pas assez d'unités. Au cours de cette ballade, cette personne m'a raconté une très belle histoire. J'en ai été si contente que je lui ai fait un cadeau de 1.000 unités pour qu'elle acquière ce piano.
- Dans notre SEL un adhérent a subi l'incendie de son camping-car. En très peu de temps il a reçu tout le nécessaire pour en réaménager un autre. Chacun a participé à sa manière : argent, unités, produits donnés. Cela a été un grand élan de générosité.
- On a beau fixer comme référence « une heure = une heure », on voit des offres et des échanges, où une heure vaut 200 ou 300 unités. Que faire ?
- Quand nous constatons des dérives, par rapport à « une heure = 60 unités », nous organisons une soirée-débat sur ce thème. Y vient qui veut, un compte rendu est fait dans le bulletin. Chacun en tire ce qu'il en veut, mais c'est un moyen de faire prendre conscience sans faire d'autoritarisme.
- Dans notre SEL nous échangeons surtout de la bouffe, alors l'équilibre et les valeurs de références sont facilement respectés.

## Tentative de conclusion

Comme conclusion une notion est proposée :

« Dans le SEL, lorsque je réalise un travail d'une heure pour un autre, c'est une heure de ma vie que j'accorde à cette personne. Qui peut dire que sa vie a plus ou moins de valeur que celle d'un autre ? »

De nombreuses interventions approuvent cette notion et font ressortir que l'aspect humain et relationnel doit primer sur l'aspect technique d'évaluation.

« Une heure = une heure » peut constituer une bonne référence d'évaluation des échanges dans l'esprit du respect des personnes, en permettant de prendre en compte l'aspect relationnel et humain.

Une certaine unanimité semble s'être faite sur cette notion, lorsque l'atelier se transforme en divers petits groupes de discussion.

## **ATELIER « SEL et IMPOT »**

*animé par : Lionel Monti (sel Optim)*

*Lundi 20 août 2001 a.midi*

*Participants : 40*

### **COMPTE RENDU DE L'ATELIER N°1 « SEL ET IMPOT »**

20 AOUT 2001 15H-17H

Animateur : Lionel MONTI

Distributeur de parole : Jean-Luc TARDIVEL

Compte rendu : Christine, Francis, Lionel, Michelle

Mise en page : Manuel

40 participants au 2/3 masculin

L'intitulé volontairement provocateur dans le titre de l'atelier « le SEL et l'impôt » suscite de nombreuses réactions et la nécessité d'une redéfinition de cet intitulé.

Il s'agissait en fait de savoir s'il était utile ou non qu'un SEL consacre une partie de son activité à un projet extérieur.

On peut remplacer le terme «impôt» par «action solidaire envers la collectivité dans un esprit de réciprocité» ; par collectivité on entend l'environnement social du SEL qui peut être une mairie, un Conseil Général, une association.

Animé d'un esprit contestataire du système actuel\*, des sélistes d'Amiens réfléchissent en prenant l'initiative d'actions concrètes et constructives :

Les principes retenus par Sel'Optim sont, qu'au même titre que les chantiers collectifs qu'ils organisent, les participants soient rémunérés à raison de 30 grains de l'heure et dédommagés de leurs frais d'essence à raison d'un grain du kilomètre ; ces grains proviendront du pot commun : le compte du SEL alimenté par les cotisations en grains, prélevées trimestriellement auprès de chaque adhérent.

Il ne s'agira pas de bénévolat de leur part et il conviendra de bien préciser cet aspect aux partenaires qui en bénéficieront lors de chaque action.

Le SEL profitant de son environnement, il se sent redevable d'une action de réciprocité.

Le SEL reste maître de la mise en œuvre de la proposition et fixe lui-même la nature et la hauteur de cette contribution solidaire et volontaire. Son action est purement contractuelle et en permanence résiliable. A nous d'être vigilants pour que le SEL ne soit ni récupéré ni manipulé.

Le SEL étant une micro société expérimentale, cette action s'inscrit aussi dans l'élaboration de l'identité du mouvement des SEL.

Chaque SEL reste souverain et autonome, pour ça comme pour le reste ; aucune ingérence extérieure n'est acceptable.

Le projet a été contesté par une partie de l'auditoire de diverses manières :

- Risque d'impôt supplémentaire et crainte que cela ne devienne obligatoire ;
- Danger de pallier aux carences de l'Etat ;
- Risque de prendre la place de travailleurs salariés ;
- Instrumentalisation du SEL par les services sociaux ...

- Jean-Luc Tardivel interviendra ultérieurement et donnera une expérience vécue-

Le débat a atténué certaines de ces critiques par la clarification du projet ; en final, le projet du SEL d'Amiens a été compris et n'a pas soulevé d'objections incontournables, les arguments présentés

seront pris en compte par Sel'Optim qui continuera sa réflexion et tentera de mener à bien cette expérimentation.

Affaire à suivre donc...

Nous sommes des citoyens actifs, ne souhaitant pas laisser à l'Etat le monopole des initiatives.  
Le SEL entend participer ainsi à l'autogestion de son environnement.

*\*Sous-entendu capitaliste*

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter :  
Lionel MONTI, 13 rue de Wiencourt - 80170 GUILLAUCOURT  
courriel : [optim@n.com](mailto:optim@n.com)

### **Annexe au compte-rendu de l'atelier du 20/08/01**

*Lors de la rédaction du CR de « SEL et impôt », nous avons convenu de ne pas alourdir ce CR avec les interventions de Jean-Luc, mais comme ces expériences présentent un intérêt certain, nous avons finalement décidé de les mentionner en annexe de ce CR.*

*Lionel, Solange, Jean-Luc*

Quelques expériences faites au SEL d'Annecy :

- Notre SEL prélève 60 grains à chaque adhésion ou réadhésion. Ne s'agit-il pas déjà d'un impôt dont l'objectif est de participer à une partie du fonctionnement du SEL ? !
- Notre SEL bénéficie d'un local permanent mis à disposition par la mairie de CRAN-GEVRIER. Lors d'une réunion de coordination, le secrétaire général de la mairie se désolait du mauvais aspect des chaises du local, n'ayant ni employés et budget pour les remettre en état. Nous avons alors proposé, qu'en retour de la gratuité de la salle, nous nous chargions de nettoyer ces chaises. Quatre ou cinq sélistes bien équipées ont redonné rapidement un meilleur aspect aux chaises. Elles ont été indemnisées en grains par le SEL. Exemple d'impôt au profit d'une collectivité locale.
- Dans la foulée, le CA a établi le projet suivant :
  - 1- Faire adhérer la mairie au SEL
  - 2- Lui proposer des services dans des domaines où celle-ci n'a ni personnel ni budget.
  - 3- En contrepartie la mairie pourrait offrir, par exemple, des places de théâtre, de cinéma, d'entrée à la piscine, ...Ce projet n'a pas encore abouti du fait du changement de secrétaire général, mais nous n'y avons pas renoncé !
- Nous avons également rencontré plusieurs associations d'aide sociale et de réinsertion et leur avons présenté l'esprit du SEL. Ensemble, nous en avons conclu que le SEL pouvait être une « passerelle » pour les personnes en fin d'assistantat et en reprise d'une existence sociale. Le SEL peut leur permettre de se construire une reconnaissance sociale, d'échanger des objets et des services de première nécessité ou de confort (inaccessibles dans l'économie monétaire), ...
- Nous avons eu l'occasion d'expérimenter cette démarche avec une femme venant d'accéder à un logement social. Expérience concluante, car cette femme a su se faire et trouver une place dans le SEL.

Jean-Luc

## **ATELIER « SEL Jeunes »**

Un complément indispensable

*animé par : Sonia (Sel Jeunes Annecy)*

*jeudi 23 août 2001 a.midi*

Après une présentation du SEL-Jeunes par Sonia (16 ans, membre du SEL-Jeunes) les participants posent de nombreuses questions sur le plan pratique, juridique, ...

Le SEL-Jeunes d'Annecy a été créé début 1998 à la suite de la demande de 4 jeunes (enfants d'adhérents). Après s'être rassemblés avec 2 responsables du CA, ils ont décidé d'avoir les mêmes avantages et les mêmes contraintes que les adultes, mais ils ont aussi décidé qu'un échange pouvait être annulé si les parents n'étaient pas d'accord.

La commission « Jeunes » a donc été créée. A ce jour, on a 27 jeunes pour 145 familles adhérentes. L'adhésion étant « familiale » l'inscription au SEL-Jeunes est gratuite. Les jeunes ne reçoivent pas de bulletin personnel – sauf cas spéciaux – car le bulletin est aussi « familial ».

Le SEL-Jeunes permet aux enfants et adolescents (de 6 à 16 ans dans la pratique) d'avoir un compte personnel et leur propre numéro d'adhérent. Ils peuvent échanger, entre eux ou avec les adultes. Leurs échanges sont libres et variés (jeux vidéo, baby-sitting, confection de gâteaux, crêpes, plantes cultivées, ...). En ce moment, leur participation au CA est en train de se faire, toujours à leur demande.

Le bulletin leur est aussi ouvert pour des textes, dessins, ...

Les jeunes ne peuvent pas toujours faire beaucoup d'échanges car ils sont dépendants de leurs parents pour le transport et ils n'habitent pas forcément près les uns des autres. A cause de cela, le SEL-Jeunes a eu un fonctionnement assez limité pendant un certain temps. Avec l'arrivée de quelques nouveaux très dynamiques, il se ranime maintenant.

Cette partie de l'association permet aux jeunes d'être plus libres et plus indépendants de leurs parents. C'est aussi une vraie reconnaissance d'eux et de leur droit de participer à la vie d'un groupe.

Il n'y a pas de limites d'âge ; Pour qu'un enfant ait son compte personnel, il faut qu'il fasse preuve d'un minimum de maturité ; Cette décision est libre, elle ne dépend que de l'enfant et de ses parents.

Un mineur dont les parents ne sont pas adhérents ne peut pas entrer dans le SEL-Jeunes. Par contre, un adhérent (majeur) peut faire entrer au SEL-Jeunes son petit frère, son cousin, son neveu, ses petits enfants, ... Tout est libre et fait en confiance.

D'autres SEL ont déjà essayé de mettre en place des systèmes similaires.

Avec le SEL, les jeunes peuvent travailler chez les gens avant d'avoir 16 ans, sans être réprimandés par la loi. De plus les travaux demandés ne sont jamais énormes. Les jeunes peuvent aussi gagner des grains (notre unité) en aidant à la vie active de l'association (mise sous pli du bulletin, nettoyage de la salle après un marché, ...). La valeur de l'heure de service d'un jeune est estimée à la même valeur que celle d'un adulte. Il arrive que le jeune propose une valeur inférieure lorsqu'il estime que c'est plus équitable.

Sur les 27 jeunes du SEL d'Annecy, une quinzaine fait des échanges dont 5 ou 6 sont très assidus et participent et échangent beaucoup.

Pour les adultes du SEL d'Annecy, le SEL-Jeunes est le résultat de leur volonté de donner aux enfants – quel que soit leur âge – une reconnaissance et une autonomie en leur montrant qu'ils leur font

confiance. C'est certainement, pour les jeunes, une possibilité d'apprendre ce qu'est l'équité et le respect des autres dans les échanges économiques. Ils se révèlent bien moins « rapaces » que certains adultes et savent très vite trouver la bonne valeur dans un échange. Ils sont « intégrés » à part entière dans le SEL, ils ont donc une vie sociale reconnue. Ces jeunes, arrivés à l'âge des adultes présents auront une « sacrée » longueur d'avance sur ce que les adultes sont aujourd'hui. Cela leur permettra d'envisager des choses bien plus audacieuses que nous ne pouvons même pas imaginer aujourd'hui.

Les participants remercient Sonia pour son initiative et la clarté de sa présentation et disent qu'ils vont en parler dans leur SEL pour essayer de mettre en route des démarches similaires.

Sonia et Jean-Luc

## ATELIER « SEL et Ecovillages »

animé par : Jean Luc Girard (Montpellier)

Vendredi 24 août 2001 matin

Participants :40

Cet atelier a été proposé par Jean Luc Girard, qui anime le Système d'Echange Réseau Eco. Une quarantaine de personnes sélistes ont participé vendredi matin. Arlette et Michel Roger, qui habitent dans un écolieu «les Jardins Fertiles de Clomesnil », ainsi que Thierry Mattio, habitant dans un écohameau, ont contribué par leurs témoignages vivants à l'intérêt de cette réunion.

### Les Ecovillages

Ce sont des regroupements de personnes qui souhaitent coopérer pour développer de manière durable un mode de vie écologique et solidaire. Cela se traduit par la préférence pour des matériaux de construction sains, l'utilisation d'énergies renouvelables, l'agriculture bio, une gestion locale des déchets, un relationnel non violent, une pédagogie alternative, un fonctionnement démocratique et coopératif. A l'étranger, il existe de nombreux EV de plusieurs dizaines voire centaines de personnes. Le Global Ecovillage Network ([www.gaia.org](http://www.gaia.org)) est reconnu par l'UNESCO et par la CEE.

En France, en raison de difficultés culturelles, financières, juridiques, rares sont les lieux qui regroupent plus de 2 foyers.

*Il existe des écovillages sous formes d'écovoisinages, d'écoopératives, de communautés ou d'écotissements . . .*

Pendant la réunion, quelques aspects furent abordés plus en détail :

#### - **Juridique.**

Comment créer une structure en accord avec les objectifs, qui protège les intérêts des participants, et qui assure la pérennité du lieu par delà les décès et les faillites ?

Les SCI permettent de mettre les ressources financières de plusieurs personnes pour acheter un même terrain ou habitation. Les Fondations sont plus lourdes à mettre en œuvre mais garantissent la fidélité au projet initial. Les GFA sont adaptés aux lieux agricoles.

*En complément, il y a souvent une association qui s'occupe de la vie du lieu, et qui bénéficie parfois d'un bail emphytéotique (= de 30 ou 99 ans).*

#### - **Architecture**

Les EV font souvent des choix architecturaux originaux : matériaux tels que terre et paille, épuration des eaux usées par phytoépuration, etc, ... L'aide d'un architecte est utile pour préciser le projet et pour mettre en forme les documents et obtenir le permis de construire ou d'aménager. Devant l'opposition des officiels, on peut s'obstiner et négocier, ou bien y aller quand même et faire ensuite la preuve de la qualité et de l'intérêt du travail effectué.

André Dufour attira notre attention sur le projet d'un architecte américain Stephan Hawranick : l'utilisation du temps libre des adultes d'un groupe (500h/an) pour auto-construire les habitats de chacun en matériaux sains, au moyen d'hypothèques-temps. ( contact :

[shawranick@desolagroup.com](mailto:shawranick@desolagroup.com) )

#### - **Spiritualité**

Les Evs ne sont pas motivés par le profit. Spiritualité ou idéologie politique, accompagnés d'une indispensable convivialité, peuvent s'avérer des liens nécessaires. Toutefois, la plupart des lieux sont non confessionnels et apolitiques. Alors que la « spiritualité parlée » est surtout source de malentendus, le « vivre ensemble » dans un EV amène par le charme et la force du vécu à développer la qualité des relations humaines, et l'approfondissement des rapports entre les humains et avec la nature.

#### - **Intégration des « nouveaux »**

Les lieux sont souvent ouverts aux séjours participatifs. Il est important que la personne se questionne profondément sur ses motivations. Comme dans une entreprise coopérative, il faut plusieurs mois voire années avant que quelqu'un fasse pleinement partie d'un lieu pré-existant. Une charte précise souvent ce point.

#### - **Organisation**

Le consensus est à la base d'un fonctionnement durable et satisfaisant pour tous. Avec l'expérience, des pratiques ont été élaborées afin de favoriser son émergence.

### **Est-il possible de développer un mode de vie éco-villageois grâce à un SEL ?**

Une économie vivrière couvre les besoins essentiels de la personne : habitat, habits, nourriture, chauffage, ... culture !

Les SELs présentent nombre d'aspects favorables à l'écologie : Ils regroupent des personnes généralement ouvertes aux idées novatrices ou alternatives. Ils dynamisent les ressources locales et l'émergence de pôles de pensée autonomes et d'activités locales. Ils favorisent la qualité du lien humain à la consommation de biens, les valeurs de l'être à celles de l'avoir. Ils développent une économie d'intérêt collectif (jardins collectifs...).

De même qu'on peut imaginer que des villages « normaux » évoluent vers un fonctionnement d'éco-village en développant les coopérations et les échanges, de même on peut imaginer qu'au sein d'un SEL naissent un grand nombre d'échanges « écologie pratique » (sans nécessairement que cette démarche concerne l'ensemble du SEL).

Pour rendre ces ressources plus visibles, les SELs sympathisants peuvent créer une rubrique « écologie au quotidien » dans leur catalogue. Toutefois, les ressources peuvent manquer au niveau local. Les SEListes peuvent alors transmettre au Système d'Echange Réseau Eco les éco-annonces, offres et demandes, qui ont un intérêt hors du strict cadre local.

### **Passerelle Eco et le SER Eco**

Afin de promouvoir les pratiques et savoir-faire de l'écologie pratique, le bulletin Passerelle Eco publie chaque trimestre les annonces du Système d'Echange Réseau Eco. Ce bulletin est disponible sur toute la France par abonnement. On y trouve des articles (reportages et techniques) et les annonces de particuliers, d'associations et d'éco-villages ou écolieux, qui présentent les offres et demandes des participants, ainsi que leurs projets.

Le JEU (Jardin d'Echange Universel) facilite l'accès aux échanges pour tous. L'objectif étant de développer une économie solidaire et écolo, les échanges bénéficient de tous les modalités possibles : SEL, JEU, francs, troc et bénévolat, selon les souhaits de chacun exprimés de gré à gré.

#### **Contacts :**

Les personnes intéressées sont invitées à prendre contact.

- ◆ Revue Passerelle Eco, 42 rue du Fbg Figuerolles, 34070 Montpellier - [passerelles.eco@free.fr](mailto:passerelles.eco@free.fr) – Abonnement 100F, ou de 50 à 200F en solidarité.
- ◆ Arlette et Michel Roger accueillent du 1 au 4 nov. inclus un stage de formation à la création d'un éco-village. Les Jardins de Closmesnil, 14310 Coulvain - 02 31 77 09 21
- ◆ La NEF attribue des prêts aux projets solidaires et écolo, et propose des placements éthiques - [www.lanef.com](http://www.lanef.com) – tel : 0 811 90 11 90

## **ATELIER « La place des femmes dans les SEL »**

*animé par Brigitte Pruvost (Sel Gabarre)*

*Lundi 20 août 2001 a.midi*

*Participants : 40*

Le débat débute par une présentation de Brigitte PRUVOST, l'animatrice de cet atelier :

« Smaï n Laacher, adhérent du Sel de Paris, a écrit il y a deux ans environ un article sur les Sel. Cet article faisait suite à un sondage dans lequel était comptabilisée la répartition hommes/femmes et le rôle tenu par chacun. Plusieurs points y étaient abordés : la participation des femmes aux échanges locaux, leur éventuelle prise de responsabilités, les activités classiques des hommes et des femmes proposées dans le cadre du Sel... etc. Cet article notait une participation des femmes plus importante dans des fonctions considérées comme subalternes, une propension à la fuite devant les responsabilités et posait la question de savoir si cette faible représentation des femmes au niveau national relevait d'un choix de leur part ou d'un barrage qui leur serait imposé. »

Cet article avait suscité en réponse un autre article de Nicole Guilloteau, co-fondatrice du Sel de Paris. Brigitte PRUVOST, faisant partie du comité de rédaction du journal "Echanges", prévoit d'écrire à la fin de cette année un article sur le sujet afin que le texte de Smaï n Laacher ne soit pas le seul écrit sur les femmes. Il lui paraissait aussi dommage que le seul article sur les femmes soit rédigé par un homme.

Cet atelier est donc un atelier de réflexion sur la place des femmes dans les Sel, sur les différences éventuelles entre les possibilités de prise de responsabilités dans la société dite classique et ces possibilités dans le Sel (les femmes doivent-elles faire un effort supplémentaire pour s'imposer dans le Sel comme ailleurs ?), sans à priori et sans autre but que d'écrire un texte le plus proche possible de la réalité.

Lors de cet atelier, s'étant déroulé dans le plus grand calme et le plus grand respect, des idées très fortes se sont dégagées. Elles n'ont pas seulement fait état de la place des femmes dans le Sel, mais aussi de la place des femmes dans la société, des préjugés que nous véhiculons toujours contre notre gré, et des relations hommes/femmes en général.

Voici les idées émises :

- « Ces différences de prise de responsabilités c'est surtout culturel, cela relève plus des mentalités ancrées en nous. Exemple : « Un homme doit être fort et responsable »  
Nous avons tous des difficultés à changer mais rien n'est fatal s'il y a bonne foi. Ainsi dans mon Sel à Amiens, on laisse plus la parole aux femmes qu'aux hommes. »
- « Il existe un conditionnement des femmes elles-mêmes pour réaliser des tâches dites subalternes, le changement ne peut être que progressif. Les portes sont ouvertes à l'intérieur des Sel, la prise de parole et la prise de responsabilités sont favorisées. »
- « Plus qu'hommes ou femmes, nous sommes avant tout des êtres humains, des individus à part entière. Les femmes tout comme les hommes peuvent accéder à des responsabilités dans mon Sel. »

- « Le Sel est un espace privilégié pour être nous-même, sans crainte du jugement d'autrui. Dans chacun d'entre nous il existe une part de féminin et une part de masculin, pourquoi ne pas pouvoir exprimer les deux ? Albert, adhérent du Sel d'Amiens, porte un paréo et nous explique qu'il le porte d'abord parce que c'est un cadeau et qu'il veut y faire honneur, que les femmes portent depuis quelques années le pantalon sans que cela pose problème, que les vêtements féminins sont beaucoup plus confortables à porter, plus originaux, plus diversifiés que les vêtements masculins. »

- « Moi au début, je me suis sentie « potiche » dans mon rôle de vice-présidente de mon Sel. Je pense que cela pouvait être dû en partie à ma nature de femme. Mais après avoir fait la preuve de mon travail et de mon implication, j'ai été perçue comme une personne responsable, je n'ai plus senti d'a priori. La meilleure preuve c'est qu'on m'a demandé ensuite d'être présidente de mon Sel. Je n'ai rencontré aucun problème avec les institutions politiques, mais c'est vrai que j'ai été commerciale pendant 20 ans et que cela en est peut-être la raison. Je me présente simplement comme un individu avec mes différentes capacités. J'ajoute à l'intention des autres femmes qu'il faut se « déconditionner » des a-prioris inculqués. Ces a-prioris sont souvent une représentation mentale qu'on attribue aux autres par rapport à soi-même. Les femmes doivent apprendre à se faire confiance. »

- « Pour appuyer ce qu'a dit l'adhérente d'Amiens, je ferais remarquer que beaucoup de femmes sont maires ou conseillers municipaux ou ont des responsabilités politiques. L'idée est de dépasser l'infériorité présumée qu'elles peuvent avoir en elles-mêmes. »

- « L'étude de Smaï n Laacher faisait apparaître que la majorité des Sel ont été créés par des femmes, et que c'est une majorité de femmes qui animent ou qui ont la responsabilité des conseils d'animation. J'ai le sentiment que le clivage homme/femme est dépassé et que d'ailleurs, il y a autant d'hommes que de femmes qui assument dans le Sel des tâches ménagères. »

- L'animatrice de l'atelier fait remarquer qu'à son sens elle ne voit que Nicole Guilloteau qui assume un poste de responsabilité nationale en tant que femme. Celles-ci assument souvent des postes de responsabilité au niveau local telle que Présidence de Sel, participation au conseil d'animation, mais sont peu représentées dans les fonctions de représentation ou médiatique au niveau national. Ce en quoi il y a une reproduction du schéma classique de la société traditionnelle. Aux hommes les postes les plus médiatisés, aux femmes les fonctions intermédiaires ou de coulisse.

- « Les femmes entrant dans le Sel auto-reproduisent les habitudes de subordination et se proposent d'elles-mêmes pour laver la vaisselle et que justement que c'est une particularité du Sel de pouvoir réaliser une émancipation. Le Sel est un lieu privilégié pour remettre en cause la spécialisation des tâches en fonction du sexe. Hommes et femmes peuvent, Selon leur choix, acquérir des compétences qui ne leur pas été inculquées au départ. »

- « Si les femmes sont sur-représentées dans les Sel, n'est-ce pas parce que les Sel répondent principalement aux besoins des femmes : Elles sont plus souvent seules, indépendantes, autonomes et ont le besoin de services qu'elles ne peuvent pas trouver dans le système de l'économie classique ont n'en ont pas les moyens financiers. »

- « Je suis entrée dans le Sel non pas pour y trouver des services mais pour un apprentissage de l'esprit associatif. C'est un lieu où je peux parler avec confiance et liberté. C'est un lieu d'expérimentation de la parole dans le groupe. Je peux intervenir dans les discussions et les débats et dans la prise de décision. Il y a un climat favorable pour cela dans le Sel. Bien que n'étant pas issue d'un milieu militant, le Sel est un lieu où je peux mettre en application mes valeurs, où je peux apporter un changement dans la vie. »

- « Je ne trouve pas que le Sel soit un lieu d'expression spécifique de femmes, c'est un lieu éducationnel et d'apprentissage de la pratique de la démocratie. »

- « Je précise que je suis mariée et je m'étonne qu'on en soit encore là. J'ai eu des problèmes d'intégration en milieu rural, des conflits avec des élus locaux qui me renvoyaient à mes casseroles mais c'était il y a 20 ans. »

- « Le conseil d'animation de mon Sel est mixte et les rapports hommes/femmes sont harmonieux. J'ai le sentiment qu'en tant que femme nous avons l'esprit d'efficacité sur le terrain. Les hommes sont plus théoriciens, manient plus les concepts, sont plus à l'aise dans la philosophie. Plus on progresse dans la hiérarchie et plus on trouve des hommes qui sont dans les concepts théoriques et les propositions abstraites. Les femmes, dans un souci d'efficacité, ont envie de rester sur le terrain. Les femmes ont un pouvoir énorme au niveau relationnel, mais pas au niveau représentatif. »

- « Au-delà d'être homme ou femme, l'essentiel est que chacun, en tant qu'individu puisse trouver ce pour quoi il est doué. »

- « J'ai besoin des personnes qui manient les concepts car cela m'éclaire et me tire vers le haut. Cela m'aide dans ma réflexion et donne sens à mon action sur le terrain. »

-« J'ai l'impression que les femmes ont plus de facilité à trouver leur place dans le Sel que les hommes. Je remarque que quand le fonctionnement est hiérarchisé, on observe une reproduction du schéma classique, alors que quand c'est plus informel, les femmes prennent plus facilement des responsabilités. »

L'animatrice rappelle que l'on communique de plus en plus par Internet. Or, si les femmes savent mieux utiliser les logiciels, elles pratiquent moins la création, la gestion et le suivi des sites, généralement tenus par des hommes. Peut-on voir là une prise de pouvoir ?

- « Il faut distinguer la fonction du pouvoir des autres fonctions. Dans une société démocratique, le pouvoir, c'est la parole, et ce sont surtout les hommes qui prennent la parole. Les femmes sont plus sensibles au bien commun, plus près du terrain. Mais il est vrai que l'on observe toujours beaucoup de comportements archaïques, notamment dans la répartition des tâches. »

- « Dans mon Sel, hommes et femmes participent aux chantiers collectifs, aux travaux de bricolage et il n'y a aucun problème dans la répartition du travail. »

- « J'ai remarqué au départ certains a priori lorsqu'une femme se proposait pour faire des travaux traditionnellement attribués aux hommes. Cependant, les chantiers collectifs ont permis de dépasser ces a priori, les femmes ayant là l'occasion de faire leurs preuves. Les

hommes se rendent compte que les femmes peuvent faire aussi bien qu'eux et les femmes peuvent se valoriser pour elles-mêmes et par rapport au groupe. »

- « Je revendique le droit pour les femmes de ne pas aimer les travaux réputés masculins et leur préférer les travaux de couture ou de décoration. »

- « C'est difficile d'être reconnue comme femme quand on aime les activités traditionnellement masculines, il existe aussi toute sorte de barrages quand une femme veut suivre une formation ou exercer un métier jadis réservé aux hommes. »

- « Une femme peut exprimer pleinement sa masculinité et sa féminité conjointement. C'est un droit et ces deux aspects se complètent. »

-« Il faut remarquer que la collégialité au niveau des Sel – la gouvernance sous un mode collectif – favorise la prise de responsabilité des femmes. »

- « Dans les années soixante, soixante-dix, les femmes se sont organisées pour libérer leur parole et conquérir leur liberté. C'est aux femmes de prendre leur liberté. Elles n'ont pas à prendre une place, elles ont une place. »

- « Les Sel peuvent être aussi des espaces de liberté au niveau des comportements affectifs des femmes. Dans le Sel, les femmes ont autant le droit de séduire que les hommes et sont moins jugées que dans la société. »

- « Les femmes qui ont besoin de trouver leur place utilisent les moyens d'entrer en relation avec des hommes qu'elles ont à leur disposition. Elles affirment ainsi leur présence et leur identité. »

- « Le travail des générations passées est acquis pour les générations présentes. »

En conclusion et par rapport aux idées émises lors de cet atelier, je pense que le Sel est un espace privilégié où l'on retrouve moins que dans la société classique le clivage hommes/femmes. Les femmes peuvent y afficher leur part de masculinité et les hommes leur part de féminité sans que cela pose problème ou soit jugé. C'est un lieu plus ouvert, où tout un chacun peut prendre des responsabilités s'il en a les compétences et si tel est son choix. Si les femmes œuvrent plus près du terrain, c'est uniquement par goût, par besoin d'activités aux résultats plus concrets. Elles sont moins attirées que les hommes pour la théorisation et les nouveaux concepts. Le Sel est néanmoins un lieu où les femmes peuvent s'exercer à de nouvelles fonctions, se tester dans la prise de parole en public, la prise de responsabilités dans un milieu où elles se sentent soutenues et en confiance.

## **ATELIER «L'expérience économique D'Auroville»**

*animé par : Marc et Lily Desplanques (Plazac)*

<i>date</i>	<i>participants</i>
<i>Mardi 21 août 2001 matin</i>	<i>20</i>

### **Présentation de l'expérience d'Auroville.**

Il s'agit d'une communauté internationale implantée en Inde vers Pondichery en 1968.

Elle est fondée par La Mère et soutenue par l'UNESCO avec pour but de réunir des individus de différentes origines afin de créer une ville « idéale » où il n'y aurait pas de circulation d'argent.

La ville abrite actuellement 1 500 habitants alors qu'elle est prévue dès le départ pour abriter près de 50 000 résidents

Sur le modèle d'un ashram avec l'idée de méditation par l'action (Karma Yoga), Auroville est structurée autour du travail mise en commun au bénéfice de la communauté.

Pour cela, diverses expériences économiques ont été tentées.

Tel que le troc ; l'échange gratuit ; l'argent de tous mis en commun au profit de toute la communauté et une autre variante la constitution de fonds communs pour répondre aux besoins de petits groupes de personnes : les « Cercles ».

Après 32 ans de pratique, on fait le constat d'une économie misérable. La production économique ne leur autorise qu'une autonomie de 10 à 15%.

Depuis deux ans des européens dont Marc et Lily Desplanques propose une expérience d'économie franche à Auroville, basée sur les principes de Sylvio Gessel.

Principe de Base : on bloque un fond de capitaux en monnaie nationale que l'on remplace par une monnaie locale franche. Cette monnaie se déprécie dans le temps si elle ne circule pas. Avantages : annulation de la spéculation et de l'immobilisation des capitaux en épargne.

Pour exemple : alors que les capitaux en francs circulent 4 fois au maximum, la même masse monétaire franche circule 10, 12, voire 20 fois.

L'expérience a été tentée dans une vingtaine de pays dont l'Autriche, les Etats Unis, le Brésil, la France...

Marc a cité les deux expériences de Wörgel en Autriche dans les années trente et celle de Lignières en Berry en 1956.

Pour la mise en place de l'expérience à Auroville, il leur a fallu produire une somme d'efforts importante durant plus d'une année afin de convaincre les aurovilliens de la pertinence du projet. En effet, il reste quelques irréductibles réfractaires à l'idée de faire circuler de la monnaie même virtuelle et franche.

### **Références bibliographiques :**

- Libérer l'argent de l'inflation et des taux d'intérêts. Margrit KENNEDY - Ed. Vivez Soleil.
- Un autre regard sur l'économie et l'argent Ed. Association Internationale pour le Soutien de l'Ecosophie (AISE).
- Le village Monde et son château Philippe PARAIRE Ed. Le temps des cerises
- Eloge du mondialisme par un « anti » présumé Ed. Fayard
- Un monde sans loi - la criminalité financière en images Jean MAILLARD - Pierre Xavier GREZAUD Ed. Stock

## **ATELIER « Démocratie participative »**

*animé par : Claude Périgaud (Paris)*

*Mercredi 22 août 2001 a.midi*

### **l'atelier Démocratie participative**

#### **Considérations générales**

Mercredi à 15h a eu lieu l'atelier Démocratie participative animé par Claude Périgaud. Il s'est poursuivi dans une atmosphère « chaude », à la fois gaie, créative et technique. Participaient : Michèle (SEL 17 Saintes) Anne-Marie, Yvane et Jean-Pierre (SEL de Caen) Ernesto, Philippe et Catherine (SEL de Paris) Gilles (SEL de Blois) Yves (SEL de Strasbourg)

#### **Pourquoi l'atelier Démocratie Participative ?**

Claude nous a convaincus comment, parti des conclusions tirées de Salvagnac, il en est arrivé à concevoir des modèles informatisés pour des décisions laissant plus de place que les anciens aux appréciations individuelles. Il nous a longuement exposé comment il est arrivé à des négociations très avancées avec les services du Ministère de l'économie solidaire. Il s'est appuyé sur des conceptions personnelles très novatrices quant aux fondements du système économique actuel. La confiance entre lui et ses commettants est telle qu'on lui a demandé de déposer avant le 7 septembre des demandes écrites précises, pouvant émaner des SEL sur des avant-projets créatifs.

Cet atelier avait donc pour but d'éclairer techniquement tous les SEL, pour qu'ils jugent de l'intérêt de réagir à ces propositions.

#### **Contenu des modèles expérimentés**

Nous sommes partis d'un compte-rendu réel pour expliquer à la fois les logiques des modèles et les meilleures façons de les utiliser.

Nous avons approfondi les nouvelles méthodes d'appréciation, tant quantitatif que pour l'appréciation des critères quelconques servant à des votes, des décisions ou même à l'amélioration de supports sur lesquels on travaille.

Cela nous a amené à améliorer rapidement nos comptes-rendus, tout en permettant de noter un certain nombre de suggestions relatives au fond même du document étudié. La conviction méthodologique obtenue, Claude PERIGAUD est revenu à des conceptions macro-économiques pour faire la liaison avec des préoccupations actuelles des SEL.

Le ministère doit décider vite sur des dossiers plus complets que fournira Claude, s'il affecte une partie des fonds disponibles aux avant-projets SEL. Or, actuellement, c'est encore les régions qui détiennent la clé principale pour le financement des avant-projets novateurs, créatifs, et suscitant des économies durables.

## Proposition

Claude a pu repartir de l'INTER-SEL de Plazac avec quelques avant-projets constituant des déclarations écrites d'intention à valider par le ministère. Il serait souhaitable qu'au reçu de ce compte rendu, tous les SEL et toute structure sympathisante analysent très sérieusement sur quel terrain bâtir des avant-projets, dont ils auront jugé de l'utilité.

### **ANNEXE : Suggestions d'amélioration de MULTIVUES :**

- 1- Donner au chef de projet un « modèle.dot » contenant le bon format de titre.
- 2- Nouvelle fonction nécessaire
  - Ajouter la possibilité de voter globalement sur le texte
- 3- Amélioration de l'ergonomie
  - Essayer de piloter depuis le texte (et non depuis le sommaire), les notes et les votes.
- 4- Animation de la discussion
  - MULTIVUES fonctionne déjà avec 1 diversité d'animation :
    - L'animateur peut donner une priorité basse à une note jugée sans intérêt, ou une priorité haute à une note jugée intéressante par rapport à son point de vue.
    - L'utilisateur peut voir les notes classées, soit par ordre chronologique, ou par ordre d'importance donné par chacun des animateurs (4 maxi)
    - Ajouter 2 critères : « hors sujet » et « créatif » : ceci permettra au lecteur de se concentrer sur le sujet principal, ou au contraire de se passionner pour les polémiques, ou pour les idées décalées par rapport au projet, mais source d'innovations futures.
  - Il faudrait que MULTIVUES fonctionne avec la possibilité de faire jouer un rôle à l'utilisateur :
    - Par exemple, l'utilisateur pourrait jouer le rôle du « gardien des rêves » ou du financier, ou du technicien pur, ou ...
- 5- Ouverture sur le Multilingue :
  - Le produit est réalisé avec un produit permettant de réaliser des versions Multilingues au niveau des libellés, etc. Par contre, les projets de traductions automatiques nécessitent des études beaucoup plus poussées.

## **ATELIER « Economie distributive »**

*animé par : Jean Grenier (Sel La clé d'échanges – 47 )*

*Jeudi 23 août 2001 matin*

### **L'économie distributive (atelier improvisé le jeudi 23 août au matin)**

Jean a brossé un historique présentant les auteurs, qui depuis 200 ans dénoncent le vice fondamental de notre système de valeurs actuel augmentant l'écart entre riches et pauvres et suggèrent la solution : dissocier le revenu/salaire du travail.

Une intervenante, citant son parcours personnel, a estimé qu'il fallait se changer soi-même avant de vouloir changer la société. L'assemblée est en accord : la prise de conscience individuelle de nos peurs et de notre souveraineté intrinsèque est le but de telles réunions. L'impulsion à changer les institutions en résulte.

Ont été évoqués la création de besoins artificiels (biberon, monocultures de drogues dont café, tabac et autres destinées à l'exportation plutôt que cultures vivrières) résultant du fait que nous nous chosifions les uns les autres, résultant de ce que l'argent est thésaurisable et accaparé par une pseudo élite, alors qu'il est essentiel qu'il circule.

Nous nous séparons en échangeant nos adresses afin d'approfondir notre réflexion.

En conclusion, même s'il y a eu peu de participants à cet atelier organisé au pied levé, dont deux contradicteurs virulents, l'initiateur de cet atelier est très heureux de vous faire part que plusieurs personnes (4 ou 5) ayant participé positivement à cet atelier se sont organisées pour travailler sur ce sujet qui les intéresse vivement, dans le but de reconduire un atelier dans de bien meilleures conditions de réussite lors de la rencontre de l'année prochaine. (En 2002).

*Is*